

4/4

Avril 1964
N° 4
mensuel



Brabant

Tourisme.



Au cours d'une réception organisée à l'école communale pour filles à Aarschot, le bourgmestre Van Nuffelen dit sa joie d'accueillir dans sa ville les participants au grand colloque brabançon. Notre photo représente, de droite à gauche : MM. Cantillon, député permanent, Cluyse, commissaire d'Arrondissement de Nivelles, Philippe Van Bever, député permanent président de la Fédération touristique, Bertrand, ministre des Communications, de Neef, gouverneur de la province, Rouie, député permanent, Courtoy, député permanent et Pelgrims, échevin de la ville d'Aarschot.

Photo : Symons.

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN

BRUXELLES 1

TEL. 13 07 50

PRIX DU NUMERO : 10 F

COTISATION : 80 F

ETRANGER : 100 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Le Colloque brabançon d'Aarschot, par Yves Boyen ... p. 1
- Limoges et Ferrières, par l'Abbé L. Jeandrain ... p. 10
- Charles-Joseph de Ligne en Brabant, par Joseph Delmelle p. 14
- Nivelles en Savoie, par G. D. p. 18
- A la découverte de la vallée de la Néthen ... p. 21
- Mon beau pays gaumais, par René Briade ... p. 22
- La chaussée Brunehaut, par Marc Mariën ... p. 26
- Voyageurs du Ciel, par Joseph Delmelle ... p. 30
- Les activités de l'exercice 1963 de la Fédération touristique ... p. 32
- Notre-Dame de Pierre, ancienne léproserie Saint-Maur, par P. D. ... p. 38

Revue affiliée à l'Association des Journaux Périodiques Belges et Etrangers. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

NOTRE COUVERTURE :

Au-dessus de la porte à encadrement de pierre de l'ancienne maison « Colas-Robert » à Ferrière, transformée en manoir, apparaissent les armoiries de la famille Breydel, avec devise flamande : « Breydel U Tonghe Oudt en Jonghe ». V. notre article : Limoges et Ferrière.

*Sous le signe de l'expansion économique et
de l'enrichissement culturel*

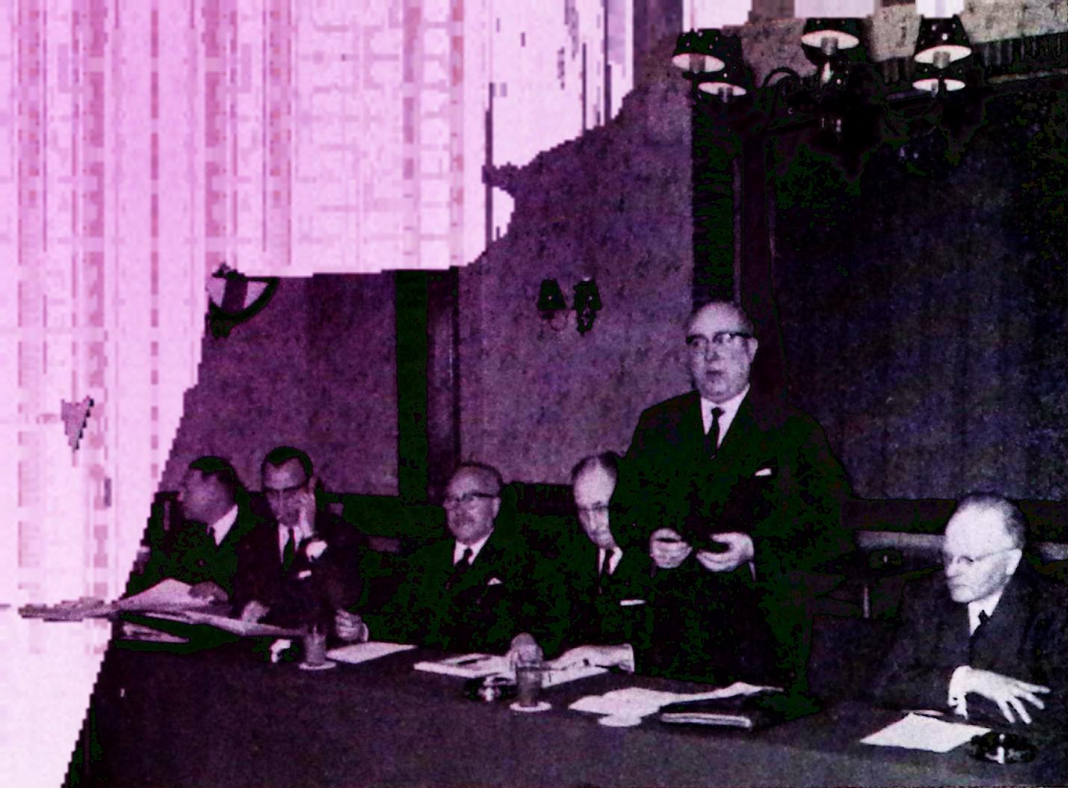
Le Colloque brabançon d'Aarschot

*a défini le climat spécifique
du tourisme de demain*

C'EST dans une optique exaltante de la promotion du tourisme et de l'approfondissement de notre culture par la mise en valeur méthodique et le développement harmonieux de notre patrimoine collectif tant artistique que naturel que M. PHILIPPE VAN BEVER, membre de la Députation permanente et président de notre Fédération, avait élaboré le programme de nos activités pour l'année 1963 et il ressort clairement du rapport déposé à l'occasion de notre assemblée générale statutaire qui a tenu ses assises à Aarschot également, en guise de prologue au colloque interrégional que son appel avait été non seulement entendu mais suivi.

A l'ouverture de la séance tenue, notamment, en présence de MM. Courtoy, membre de la Députation permanente et Cluyse, commissaire d'arrondissement à Nivelles, des membres de notre Conseil d'Administration et d'une importante délégation de nos Syndicats d'Initiative régionaux et locaux, avaient pris place au bureau, outre MM. Van Bever et Haulot, commissaire général au Tourisme, MM. Cantillon, membre de la Députation permanente et vice-président de notre association, Cresens, vice-président, Duwaerts, secrétaire permanent et Neefs, trésorier de notre organisme.

Comme le précisa M. M.-A. DUWAERTS, le brillant essaimage de nos activités (dont nous rendons compte en page 32), enregistré tout au long de la saison 1963, ayant astreint la Fédération à d'importants investissements, les impératifs d'une saine gestion et le souci de maintenir, à tout prix, un parfait équilibre budgétaire détermineront notre politique pour 1964. Sans qu'il soit, à proprement parler, question d'un régime d'austérité, notre association renoncera, provisoirement, à sa participation aux manifestations extérieures de caractère traditionnel.



En ouvrant l'assemblée générale statutaire, M. Van Bever souhaite la bienvenue aux participants et fait ressortir l'importance du nouveau Service des relations culturelles et publiques.

Au bureau : à sa gauche M. Cresens, vice-président ; à sa droite : MM. Haulot, commissaire général au tourisme, Cantillon, député permanent, M.-A. Duwaerts, directeur des relations culturelles et publiques, Neeffs, trésorier.

En revanche, les efforts seront multipliés pour intensifier le rayonnement du Brabant au sein même de notre communauté nationale par une action encore élargie sur le plan intérieur à la mesure des ambitions du Brabant qui revendique le titre de première province touristique du pays. Succédant à la nomination, pour une durée de quatre ans, de Mme VAN LEYNSEELE et de MM. CLUYSE, DEWALHENS et BOLLEN, en qualité d'administrateurs, la réunion se termina par un bref échange de vue dominé par l'intervention très remarquée de M. HAULOT. Après avoir rappelé le moment historique que constitua pour le tourisme les remous sociaux de 1936, le commissaire général au Tourisme mit l'accent sur le rôle prépondérant, sinon déterminant que joue le tourisme au sein de notre société contemporaine, rôle à la fois physique, — le tourisme s'identifiant de plus en plus aux loisirs se doit de parfaire chez l'individu, par le biais de la détente corporelle, le sentiment de mieux-être — et culturel en élargissant les horizons du citoyen et en multipliant les possibilités d'enrichissement spirituel. Pour atteindre cet objectif, sans doute, ambitieux mais combien exaltant, il importe, poursuit M. Haulot, de dégager une politique d'ensemble qui soit à l'échelle de nos légitimes prétentions et de se pencher, résolument sur les questions parallèles, apparemment étrangères au fait touristique tels les problèmes routiers, de transport, d'hébergement et d'éducation populaire de la solution desquels dépendra, en définitive, l'avenir du tourisme en tant qu'agent actif, qu'instrument efficient pour atteindre aux valeurs morales les plus pures et contribuer, par le truchement d'une connaissance plus approfondie des hommes et des choses au renforcement de la solidarité humaine et à l'élévation

culturelle des masses. De même, sous l'angle purement économique, l'importance du tourisme s'affirme d'année en année. Rien que pour l'année 1963, les dépenses des étrangers se sont chiffrées à plus de sept milliards tandis que pour le même laps de temps, le tourisme a constitué un apport de plus de 50 milliards pour notre économie nationale. Après avoir souligné le divorce qui existe encore entre les besoins immenses qui découlent de la promotion constante du tourisme et les moyens insuffisants dont nous disposons, le commissaire général conclut son exposé par un acte de foi dans les destinées du tourisme en tant qu'animateur économique et que viatique susceptible de concourir activement tant à la saine détente sociale qu'à l'épanouissement de l'individu.

M. A. Haulot évoque le rôle prépondérant que joue le tourisme dans notre civilisation.



Au cours du colloque, M. Bertrand, ministre des communications, souligne que l'équipement hôtelier de la province doit être stimulé et coordonné.

A droite, au bureau, M. de Néeff, gouverneur de la province, MM. Van Bever, Saccasyn, inspecteur général des Ponts et Chaussées et P. Janssens, conseiller d'Economie régionale.

La promotion touristique et économique du Brabant.

L'après-midi du 9 mars fut entièrement consacré au colloque brabançon gravitant autour du thème : « la promotion touristique et économique du Brabant », cristallisé par les exposés de MM. SACCASYN, inspecteur général des Ponts et Chaussées et JANSSENS, conseiller en économie régionale à la Province de Brabant. Eu égard à l'importance du débat s'étaient joints aux congressistes MM. Rowie, membre de la Députation permanente, Vercruyse, commissaire d'arrondissement à Louvain, Chantren, administrateur délégué du Centre d'Information de Bruxelles, les édiles de la ville d'Aarschot, plusieurs hauts fonctionnaires provinciaux, des délégués des groupements hôteliers belges et de compagnies pétrolières ainsi que de nombreux représentants de la presse.

La session fut ouverte par M. de NEEFF, gouverneur de la Province de Brabant qui, après avoir exprimé sa joie d'accueillir parmi nous M. BERTRAND, ministre des Communications qui a les questions touristiques dans sa compétence et souligné les généreux efforts consentis par le gouvernement pour asseoir notre réputation touristique à l'étranger, plaida la cause du Brabant, terre de passage mais aussi terre d'accueil, par excellence,

trop longtemps, systématiquement ignoré au profit du littoral, des Ardennes et de certaines villes d'art, politique dangereuse et déplorable si l'on songe que le Brabant, planté au carrefour de l'Europe est en passe de devenir non seulement la plaque tournante mais aussi le gigantesque dortoir du Marché Commun. Sous-équipé, à l'égal d'ailleurs des autres régions du pays, sur le plan touristique, le Brabant entend mériter et défendre sa position privilégiée par l'instauration d'une politique franche et loyale d'interprovincialisme dont le pays tout entier bénéficiera à pleines mains. Déjà, sous l'impulsion de M. le Député permanent Courdent, l'Ecole de tourisme national, créée au sein du C.E.R.I.A., à Anderlecht a pris un nouvel essor orienté en fonction des impératifs de l'heure tandis que M. Van Bever mettait au point un planing rationnel, étalé sur dix années, pour assurer la modernisation des quelque 262 km de routes provinciales. Enfin, a souligné M. de Néeff, la Fédération touristique du Brabant souhaiterait installer dans le voisinage de Bruxelles, des pavillons d'accueil le long des autoroutes et des principales voies d'accès complétés par l'établissement d'une chaîne de motels aux abords de la capitale.

Dans sa réponse, M. Bertrand se déclara frappé par l'ampleur des réalisations brabançonnaises et par l'audace constructive des projets esquissés par M. de Néeff et assura notre province de son



« Notre fédération, déclare M. de Néeff, a devant elle un gigantesque programme qu'elle voudrait concrétiser progressivement : l'accueil du tourisme, tant belge qu'étranger ».

appui dans toute la mesure des moyens mis à sa disposition, pour accélérer la valorisation du riche patrimoine touristique du Brabant.

On peut s'attendre à un parc automobile de 5 millions de véhicules

Dans l'introduction de son magistral exposé, M. Saccasyn, inspecteur général des Ponts et Chaussées, estimant que les voies de communication devaient être, au même titre que l'industrie, considérées comme une activité productive, précise que la position géographique de la Belgique reste le grand facteur naturel bénéfique et que cette position postule des voies de communication les plus modernes, c'est-à-dire des autoroutes.

Les prévisions de la Circulation.

« L'évolution de la circulation routière, souligne l'orateur, a dépassé généralement toutes les prévisions que les ingénieurs ont faites dans le passé. Les extrapolations effectuées en Belgique à partir des données d'avant 1949 ont, par exemple, conduit l'Administration

« L'évolution de la circulation routière a dépassé toutes les prévisions que les ingénieurs ont faites dans le passé », souligne M. Saccasyn.

tion des Routes à établir un programme pour les quinze années 1950-1964. Or, l'évolution prévue pour cette période, s'est produite après huit années seulement.

Les prévisions de circulation, basées sur l'évolution du revenu national, démontrent qu'à la saturation en Belgique, on peut s'attendre à un parc automobile de 5 millions de véhicules, c'est-à-dire environ 4 fois plus grand que maintenant.

A titre d'exemple, voici pour quelques liaisons importantes, les volumes de trafic auxquels on peut s'attendre dans l'avenir :

Bruxelles-Anvers : 160.000 à 204.000 par jour.
 Bruxelles-Louvain : 123.000 par jour.
 Bruxelles-Wavre : 57.000 par jour.
 Liège-Namur : 98.000 par jour.
 Anvers-Gand : 90.000 à 140.000 par jour.

Le programme routier.

La situation qui en résulte impose de concevoir un réseau d'autoroutes nouvelles ainsi que la modernisation d'une bonne part du réseau ordinaire.

Pour les autoroutes, la situation se présente comme suit : le nouveau réseau doit prévoir :

1.013 km d'autoroutes à 2 x 2 voies de circulation
 475 km d'autoroutes à 2 x 3 bandes de circulation
 82 km d'autoroutes à 2 x 4 voies de circulation,
 soit au total

1.570 km d'autoroutes, tandis que l'on dispose actuellement de quelque 230 km seulement.

Quant aux routes ordinaires, elles sont réparties en trois catégories: réseau primaire I, réseau primaire II, réseau secondaire. En ce qui concerne le réseau primaire I, il faut aménager 743 km de routes à 4 voies et 3.086 km de routes à 3 voies de circulation. Pour le réseau primaire II, le nouveau programme prévoit 2.546 km de routes à 2 voies.

Où en est l'exécution de ce programme.

La création du Fonds des Routes 1955-1969 a permis d'amplifier considérablement le rythme des engagements, puisqu'au cours des 5 ans qui ont suivi sa création, les engagements pour travaux routiers ont été triplés par rapport aux 5 années qui ont précédé.

Par la suite, le montant affecté aux routes a encore été accru; le Fonds des Routes prévoyait 30 milliards



d'engagements en 15 ans; or, à la fin de 1963, c'est-à-dire après 9 ans d'existence, on a atteint 25 milliards.

Dans ce montant, 12 milliards ont été consacrés aux autoroutes, un peu moins d'un milliard à la construction de routes nouvelles et 12 milliards à la modernisation des routes ordinaires.

Le montant des travaux de modernisation routière de l'agglomération bruxelloise est intervenu pour un peu moins de 2 milliards dans les 25.

La province de Brabant a bénéficié de 19 % du montant affecté aux autoroutes (notamment Bruxelles-Alost, un tronçon du grand ring, le tronçon de Bruxelles-Meuse, la section Bruxelles-Wavre) et de 28 % des sommes affectées aux routes ordinaires; par rapport au total de 25 milliards, le Brabant a reçu 23,5 pour cent, ce qui correspond à peu de choses près au pourcentage du parc automobile du pays inscrit dans cette province.

La réalisation du programme routier connaît cependant des hauts et des bas; cependant, 80 km d'autoroutes seront ouverts au trafic à la fin de cette année; ce sera un événement important puisque le réseau d'autoroutes allemand sera relié au réseau belge et la Rhénanie à Anvers. L'autoroute Roi Baudouin ne traverse pas le Brabant, mais elle passe à 2 km de la frontière, à Paal, et à 10 km de Diest : c'est dire tout l'intérêt qu'elle présente pour cette province.

Le Brabant dans le programme routier.

Le programme routier de l'Administration des Ponts et Chaussées a été principalement déterminé en fonction des besoins de circulation présents et futurs.

Ce réseau idéal n'a pas tenu compte des frontières entre provinces, mais le fait que le Brabant soit situé au centre du pays et qu'il a des frontières avec six autres provinces doit conduire naturellement à un réseau étoilé à densité relativement étendue.

Sur les 1.570 km du programme total d'autoroutes, le Brabant intervient pour 282 km, soit 18 %.

Cette longueur se décompose comme suit :
 Autoroute Bruxelles-Boom-Anvers : 16 km; Bruxelles-Malines-Anvers : 16 km; Bruxelles-Zaventem : 5 km; Bruxelles-Louvain-Liège : 45 km; Louvain-Genk-Aix-la-Chapelle : 23 km; Bruxelles-Namur : 39 km; Bruxelles-Waterloo-Charleroi : 27 km; Bruxelles-Nivelles-Mons : 26 km; Bruxelles-Tournai-Courtrai : 26 km; Bruxelles-Alost-Gand : 14 km; Bruxelles-Termonde-Knokke : 13 km; Ring de Bruxelles : 32 km.

Toutes ces autoroutes constituent en fait des dédoublements des routes d'Etat dont la capacité est insuffisante à assurer l'écoulement satisfaisant du trafic, même après modernisation.

Il est une artère qui intéresse spécialement la région touristique comprise entre Aarschot et Malines, c'est l'ancienne route provinciale Bruxelles-Haacht, reprise par l'Etat il y a quelques années; la disparition de la voie vicinale qui la bordait va permettre son élargissement; ce travail n'est pas encore prévu au programme de 1964.

Les prévisions d'exécution.

En ce qui concerne les autoroutes, leur exécution est prévue dans l'ordre ci-après :

— tout d'abord achever l'autoroute Roi Baudouin, entre Hasselt et la frontière allemande.

— autoroute de Wallonie, immédiatement après, bien que deux tronçons soient déjà entamés, l'un dans le Hainaut, l'autre près de Liège.

— en même temps, l'autoroute E3, grâce à la con-

stitution de l'Intercommunale qui en a reçu la concession.

— la liaison Bruxelles-Mons et Nivelles-Charleroi, ces dernières dans le cadre de la relance du Centre et du Borinage.

Les autoroutes ci-dessus totalisent à elles seules un peu plus de 400 km; elles représentent environ un tiers du programme restant à exécuter après l'achèvement de l'autoroute Roi Baudouin.

Cet achèvement donnera un peu plus de 300 km en service; le programme énoncé en comporte 400, ce qui donnera 700 km sur les 1.570 km du programme total.

La question est de savoir combien de temps il faudra pour exécuter ces 400 km; au rythme actuel, il faut près de 10 ans, or tout le monde voudrait que cela ne dure pas plus de 4 à 5 ans, de manière à pouvoir entamer aussitôt après l'exécution d'autres autoroutes dont la nécessité est évidente, telles que Bruxelles-Anvers et Bruxelles-Liège.

J'ai confiance, cependant, dans le fait que la réalisation de notre programme national d'autoroutes va en s'accéléralant. Depuis la création du Fonds des Routes, les montants engagés pour les routes n'ont cessé de croître. En 1964, ce montant atteindra 5,5 milliards, contre 850 millions de moyenne avant 1955, c'est-à-dire près d'un tiers du revenu de l'automobile; ce tiers provient des emprunts du Fonds des Routes et non des taxes diverses qui frappent l'automobile, ce qui serait préférable pour assurer une régularité des fonds et de leur accroissement en fonction du parc automobile.

Comme il a été suppléé à la carence de l'Administration par le recours aux bureaux d'études privés, on commence actuellement à posséder des projets en avance sur l'exécution, ce qui permettrait, si les crédits étaient augmentés, d'accélérer le rythme des mises en adjudication; en attendant, on pourra procéder à temps aux acquisitions de terrains nécessaires.

La haute productivité et la rentabilité des investissements routiers a été prouvée et ne fait heureusement plus de doute pour personne.

L'aménagement des routes favorise la création de nouvelles industries; on n'en veut pour preuve que l'exemple récent de la mise en valeur de certaines régions-test du Borinage et du Hageland. Le premier souci des responsables de l'organisation de ces régions a été de les équiper en routes convenables, soit par l'aménagement de chemins existants, soit par la création de nouveaux axes nécessaires pour la desserte de la nouvelle zone industrielle.

La faveur extraordinaire des transports utilitaires et, spécialement, de ceux pour compte propre, en est une illustration éclatante ».

Les problèmes hôteliers de la province

M. P. Janssens, Conseiller d'Economie Régionale de la Province de Brabant a ensuite évoqué les problèmes hôteliers de la province.

Au cours des dernières années, le nombre de nuitées dans les hôtels, pensions, établissements pour le tourisme social, colonies de vacances, villas, appartements, etc... de la Province de Brabant s'est accru de manière très satisfaisante. Par rapport aux résultats obtenus pour l'ensemble du Royaume, les performances brabançonnaises sont remarquables. En effet, pour le Royaume, l'augmentation du nombre de nuitées en 1962 n'est que de 15 % par rapport à 1959 : 17.249.354 contre 14.982.918, alors que pour

le Brabant, l'augmentation est de 35 % : 1.704.426 contre 1.263.732.

Le tourisme brabançon représente grosso modo, exprimé en nuitées 10 % de l'ensemble de l'activité touristique belge.

Les visiteurs les plus nombreux proviennent par ordre d'importance des Iles britanniques : 222.400 nuitées en 1962, des Etats-Unis d'Amérique : 200.381, de France : 190.129, d'Allemagne Occidentale : 143.770, des Pays-Bas : 105.641. L'accroissement des dernières années a été particulièrement important pour l'Allemagne Occidentale, la Grande-Bretagne et la France. L'augmentation se manifeste plus lentement en ce qui concerne les Etats-Unis d'Amérique.

C'est l'agglomération bruxelloise qui présente le plus d'attraits pour les voyageurs étrangers : 1.591.497 unités sur 1.755.014 pour la province. Le tourisme étranger est de l'ordre de 80 %.



Pour M. Janssens, l'équipement hôtelier, en Brabant, est qualitativement insuffisant.

Malgré cet intérêt et même à cause de celui-ci, il y aurait lieu de remédier à certaines faiblesses de l'hôtellerie et de l'industrie touristique.

Au 1^{er} janvier 1962, le Brabant disposait de 712 établissements hôteliers et divers. Ce nombre s'est réduit à 707 en août 1962, à 698 en janvier 1963 et à 689 en août 1963. Ces chiffres sont respectivement de 486, 479, 472 et 466 pour l'agglomération bruxelloise. Le nombre de places offertes n'évolue pas par rapport au nombre d'établissements.

La capacité annuelle pour toute la province est de 7.300.000 nuitées. L'occupation a été de 1.755.014 nuitées les onze premiers mois de 1963, soit 24 %. Pour l'agglomération, la capacité annuelle est de 5.840.000 et l'occupation pendant la même période est de 1.591.497, soit 27,2 %.

Equipement insuffisant.

Toutefois, l'équipement hôtelier est qualitativement insuffisant. Si au cours des dernières années, il s'est amélioré considérablement en ce qui concerne les hôtels de grand luxe, il n'en est pas de même pour les hôtels de luxe, de première classe et les hôtels moyens où le renouvellement de l'agencement et du mobilier n'a pas été fait en temps utile. Nous avons eu l'occasion de visiter dernièrement un des plus grands hôtels de Bruxelles, de la catégorie première classe et nous avons été sidéré par le caractère vieillot pour ne pas dire désuet du mobilier de certaines chambres.

Ce qui manque à Bruxelles, et ce sont les doléances dont nous font part les industriels étrangers avec lesquels nous sommes en contact, ce sont des hôtels où le voyageur dispose dans sa chambre d'un minimum de confort, et notamment d'installations sanitaires et de bains parfaitement équipées.

Les salles de restaurant ne disposent pas toujours du matériel adéquat pour un service tel que la clientèle est en droit d'exiger. Les locaux doivent être rians et agréables. Une cuisine variée doit pouvoir y être servie à des prix raisonnables.

Le touriste doit trouver dans son hôtel un second intérieur avec salle de lecture, salon où il aura à sa disposition radio, télévision et autres confort auxquels il est en droit de prétendre actuellement.

Si Bruxelles désire réellement devenir la capitale de l'Europe, il faut que dès à présent, son équipement hôtelier réponde aux besoins aussi nombreux que variés de sa clientèle internationale. Il est indispensable que l'initiative privée, épaulée par les pouvoirs publics, fasse un effort sérieux en ce sens.

Faut-il nécessairement construire de nouveaux hôtels urbains ? Nous ne le croyons pas. Les établissements existants pourraient être modernisés.

Les lieux touristiques.

Notre revue « Brabant » a attiré à maintes reprises l'attention de ses lecteurs sur les lieux touristiques peu connus du grand public. Pourquoi la fréquentation de certaines régions est-elle si minime, malgré la beauté naturelle des lieux ? Sans doute parce que l'équipement touristique et hôtelier indispensable à leur mise en valeur y est insuffisant.

Il y a quelques années, des capitaines d'industrie hôtelière audacieux ont ainsi mis en valeur les sites de Keerbergen en y érigeant des établissements où l'on peut trouver plaisir, gastronomie, quiétude et repos.

Peu de problèmes se posent pour le touriste par temps ensoleillé, mais au fur et à mesure que le ciel se couvre, les exigences augmentent en conséquence. A ce moment, l'hôtel sera le lieu d'accueil où l'on trouvera chaleur et abri. Si le cadre lui plaît, l'automobiliste pourra décider d'y passer son second jour du week-end au lieu de faire le soir de nombreux kilomètres pour regagner son domicile. L'hôtel confortable, la cuisine raffinée seront autant d'atouts qui le retiendront.

Citons les centres situés à proximité d'Aarschot tels qu'Averbode, Tongerlo, Westerloo, qui jouissent toujours de la faveur d'une clientèle fidèle.

Pourquoi n'essaierions-nous pas, avec la collaboration des autorités locales et de l'initiative privée, une mise en valeur du beau lieu de séjour que constitue Langdorp, avec son Démer, sa belle route de plus de vingt-deux kilomètres serpentant à tra-

vers les sapinières. Nous y verrions avec faveur la construction d'hôtels simples et accueillants, avec de larges pergolas, une piscine, des links de golf, des courts de tennis, peut-être même un manège et un sentier pour cavaliers.

Dans le Brabant wallon comme dans le Brabant flamand, il existe encore bien d'autres jolis coins peu explorés. Nous pensons à Chaumont-Gistoux, Dion-le-Val, au lac de Genval, à la région de Jodoigne, à Oisquercq, à certains coins du Payottenland où l'on trouve un si beau cadre champêtre, tel qu'à Gaasbeek.

Voilà autant d'idées pour ceux qui sont à la recherche d'investissements et souhaitent aménager des sites touristiques. Pourquoi le Brabant à la nature si variée ne pourrait-il pas satisfaire le touriste alors que le long des côtes, on se contente d'un peu de sable, de soleil et de quelques oyats. Ne serait-il pas très agréable, pour celui qui ne dispose que d'un week-end ou de quelques heures et ne désire pas faire de longs kilomètres pour aller au Rhin, à la côte ou dans nos Ardennes, de trouver un lieu charmant de détente à quinze ou vingt kilomètres de chez lui ?

Le manque d'hôtels de repos.

Nous en arrivons ainsi à un troisième problème : le manque d'hôtels de repos. Si certains touristes recherchent les divertissements, d'autres sont heureux après des occupations absorbantes, de pouvoir se détendre dans le calme, ne fut-ce que pendant quelques heures. Les hôtels de repos ne doivent pas être situés loin du centre même des grandes villes. On doit pouvoir les atteindre facilement, éventuellement par tramway ou par bus au départ des agglomérations importantes. Ils sont situés au milieu d'un parc. On peut y trouver une cuisine simple, un confort appréciable, en un mot cette détente à laquelle on aspire. Ici, nous songeons plus particulièrement à des communes comme Rhode-St-Genèse, Linkebeek, à toute la ceinture sud de Bruxelles, et dans le nord, à Elewijt, Kampenhout, Berg, à la région louvaniste.

Il faut construire des motels.

Les hommes d'affaires et les touristes utilisent de plus en plus la voiture pour leurs déplacements. Ceci a engendré une forme nouvelle d'hôtellerie connue sous le nom de motels. Dans certains pays étrangers, de grandes chaînes de motels se sont établies le long des grandes routes où l'automobiliste trouve un gîte pour lui et sa famille et un service de garage pour sa voiture. Le motel est en fait un hôtel caractérisé par la simplicité de son agencement, le modernisme de son confort et la facilité de son accès. *Le Brabant, pourvu d'un grand réseau routier qu'empruntent les voyageurs traversant l'Europe, est tout indiqué pour la construction de motels.* Les grandes compagnies de transport ne sont pas restées indifférentes à ce problème et envisagent non seulement la création de motels près des grandes voies de communication européennes passant par Bruxelles, telle que la route de Paris, mais songeraient également à la proximité immédiate de routes telles qu'Anvers - Aix-la-Chapelle. Des communes comme Diest et Nivelles posséderont peut-être un jour dans leurs cadres charmants un motel où le voyageur de passage trouverait gîte, couvert et détente. Un projet bien sympathique d'ailleurs serait celui de la réalisation d'un motel dans le site de la « demi-lune » à Diest.

« Nous manquons de salles de réunion et d'auberges de jeunesse ».

Passons à présent au problème du manque de locaux pour conférences, week-ends d'études, symposiums, colloques, manifestations artistiques. Il n'est pas aisé, même à Bruxelles, de trouver une salle de réunion pour trente à quarante personnes avec sous le même toit un restaurant où l'on peut prendre une collation ou un lunch démocratique. Il est sans doute plus facile de louer un cinéma de quinze cents places et d'organiser un banquet de cinq cents couverts. Si nous nous écartons de Bruxelles, nous voyons que rares sont les petites villes brabançonnaises disposant d'un local où l'on peut se réunir et passer la journée avec le maximum de confort et de facilités. Il y aurait intérêt à créer dans chaque commune de cinq à dix mille habitants un tel local et à le meubler avec goût.

La question du tourisme social ne doit pas laisser indifférent celui qui s'intéresse au tourisme et à l'économie. Nous manquons en effet d'auberges de jeunesse et de terrains de camping.

En conclusion, nous pouvons dire que le tourisme, et par conséquent l'hôtellerie, pris dans leur sens le plus large, ont dans le Brabant un avenir brillant, pour peu que l'on prenne la peine de quitter les sentiers battus. Il faut oser investir, emprunter dans certaines limites, s'équiper de façon ordonnée, procurer à notre hôte le confort qu'il attend.

La Province de Brabant et sa Fédération Touristique encourageront toute initiative susceptible d'enrichir notre patrimoine hôtelier, qu'il s'agisse d'hôtels urbains, de repos, de création de motels, de locaux de réunion ou de terrains de camping. La revue « Brabant », par une propagande adéquate, aidera à faire connaître chaque innovation au public.

Le banquet de clôture

L'ambiance intime et chaleureuse, qui présida au banquet de clôture de cette première journée brabançonne, fut mise à profit par M. Van Bever pour rappeler au ministre des Communications, que le Brabant entend faire honneur à cette situation enviable et incomparable qu'il occupe au cœur de l'Europe en voie d'unification et mériter cette position privilégiée de pivot du tourisme belge. En outre, a précisé notre président, le Brabant caresse le ferme espoir d'être en mesure d'aménager, bientôt, en association étroite avec la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, un Musée du Chemin de Fer, dans la gare désaffectée de Tervuren. La substitution progressive et inéluctable de « l'or noir » aux forces de traction traditionnelles (chevaux-vapeur-électricité) place cette question au premier rang de l'actualité. A plus ou moins brève échéance la vapeur sera passée au rang de souvenir. La création d'un semblable musée, outre qu'elle viendrait judicieusement compléter la pépinière de temples voués à la culture qui jalonnent l'agglomération bruxelloise, assurerait la sauvegarde d'un élément très précieux de notre patrimoine régional. M. Van Bever a, d'autre part, confirmé que le document touristique belge



La première journée des débats s'est terminée par un banquet. Voici, notamment, à la table d'honneur (de gauche à droite) MM. Van Nuffelen, bourgmestre d'Aarschot, Bertrand, ministre des communications, de Néeff, gouverneur de la province, Philippe Van Bever, président de la Fédération, et Mme Van Huffelen.

le plus réclamé à l'étranger reste le plan de notre capitale. Des sondages ont permis de déterminer que, pour répondre, avec efficacité, au flot de demandes qui affluent aux bureaux du C.G.T., de la Sabena et de la S.N.C.B. établis à l'extérieur, il faudrait, bon an mal an, quelque 600.000 exemplaires de ce plan réparti en six langues. Pour des raisons budgétaires, aisées à comprendre, la ville de Bruxelles ne peut espérer atteindre pareil tirage, à l'aide de ses seuls moyens et risque d'être entravée dans sa mission de catalyseur du tourisme européen. La mise en œuvre de ce double objectif exige, conclut M. Van Bever, de la part de l'autorité centrale un concours actif sur le plan financier. Dans sa réponse, M. Bertrand assura notre président de sa particulière attention à l'égard de cette double et louable initiative et promit d'envisager, au mieux des intérêts de notre communauté nationale, les moyens susceptibles de favoriser l'éclosion de ces deux projets.

D'enrichissants échanges de vues.

Les débats, poursuivis dans la matinée du 10 mars, donnèrent lieu à d'enrichissants échanges de vues auxquels prirent part, notamment, MM. VERHE, commissaire général adjoint au Tourisme, BAETE et VAN RIJCKEL, respectivement président et secrétaire du Syndicat d'Initiative de Louvain et Duwaerts, notre secrétaire permanent. Au cours de cette confrontation fut soulevée, no-

tamment, la question du régionalisme en matière touristique et de la délimitation des « zones d'influence » de chaque syndicat reconnu de façon à valoriser au maximum les ressources artistiques et naturelles des petites communes, qui faute de moyens appropriés, se trouvent encore confinées dans un isolement néfaste à l'épanouissement intégral de notre capital touristique.

M. Verhé, après avoir rappelé que la fixation du statut de l'hôtellerie que complètera, incessamment, l'établissement du statut des agences de voyages, ne peut que favoriser le développement sain et harmonieux du tourisme national, évoqua le dispositif adopté sur le plan régional par l'Intercommunale du Westhoek et mit l'accent sur l'extrême mobilité qui caractérise le tourisme contemporain.

Le rôle primordial des grands centres d'art.

Abondant dans cette voie, M. DUWAERTS, après avoir évoqué, à grands traits le rôle dévolu aux Fédérations touristiques et aux Syndicats d'Initiative dans l'organisation générale du Tourisme en Belgique et défini la position exacte qu'occupent les dites Fédérations tant vis-à-vis des autorités provinciales qui ont, à leur charge, la majorité des subsides alloués pour le fonctionnement que vis-à-vis des Syndicats d'Initiative dont elles restent l'agent de liaison par excellence, avec les autorités supérieures, notre secrétaire permanent

insista sur le rôle primordial que doivent jouer les grands centres d'art du Brabant en tant que cités pilotes appelées à entraîner dans leur sillage les communes avoisinantes. En ce qui concerne la délimitation proprement dite des régions et les modalités d'application, il convient, précisa M. Duwaerts, d'agir avec le maximum de souplesse. L'expérience vécue, par exemple, par l'Intercommunale du Westhoek, est valable en raison du tourisme résidentiel qui caractérise cette région mais ne pourrait être systématiquement étendue au Brabant où le courant touristique est essentiellement itinérant et où cette forme nouvelle d'évasion que sont les week-ends de détente dans un rayon d'action limité, prend de plus en plus d'ampleur et d'envergure. Cette mobilité du tourisme, un des atouts majeurs dont dispose le Brabant doit, conclut notre secrétaire permanent, être étudiée et travaillée en profondeur et s'harmoniser avec des statuts suffisamment souples, suffisamment ductiles pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque région.

Trésors d'art de trois villes sœurs.

Ces débats, marqués par une prise de conscience de plus en plus aiguë de cette communauté d'intérêt qui lie nos divers organismes touristiques et par la nécessité de conjuguer plus que jamais nos efforts pour assurer le triomphe de notre idéal touristique, s'achevèrent sur un vœu émis par M. Cluyse de voir organiser, dans un proche avenir, successivement à Bruxelles, Louvain et Nivelles une exposition où seraient rassemblés, dans un esprit de saine émulation, les trésors d'art de nos trois villes-sœurs et de renforcer, par une meilleure compréhension réciproque, cette interpénétration régionale et ce sentiment de profonde solidarité dont dépend, en définitive, tout l'avenir de notre tourisme.



Quelques convives parmi les nombreux participants. Photos : Symons.

La région des mille métamorphoses.

Dans le courant de l'après-midi, une excursion, animée par MM. Maes et Op de Beeck, président de la section locale du Willemsfonds, guides aussi habiles qu'expérimentés, révéla aux congressistes les charmes insoupçonnés de ce délicieux coin de terre brabançonne. Aarschot, fière cité ducale et perle du Hageland avec sa lumineuse église Notre-Dame, chef-d'œuvre de l'art gothique du Démer, son Béguinage, restauré avec un goût très sûr, ses Moulins des Ducs aux gracieux pignons pointus ou à redents et sa Tour d'Orléans, relique des fortifications qui ceinturaient la ville au XIVe siècle. Betekom, son église, son château de Rivieren et ses plantureuses cultures d'asperges, Gelrode où notre groupe fut accueilli par M. Verlinden, bourgmestre, et son archaïque et émouvant moulin à vent qui sera, bientôt, remonté à Aarschot même, ses pittoresques vergers où la pêche domine et surtout son belvédère, récemment aménagé en bordure de la chaussée de Louvain à Aarschot, d'où le regard embrasse toute la luxuriance d'une région aux mille métamorphoses allant des voluptueuses ondulations d'un sol piqué de riant bocages, qui caractérisent le Hageland proprement dit, à l'âpre sauvagerie des sapinières drues, mouche-tées de bruyère qui tapissent les confins septentrionaux de notre province et, enfin, Montaiqu, haut lieu de la spiritualité en Belgique, tout auréolé du lustre incomparable que lui confère sa magnifique basilique Notre-Dame, furent autant de jalons éblouissants délicatement posés sur la route d'Averbode, terme de notre randonnée. Là, à l'ombre de cette étonnante église abbatiale, pur joyau de notre art baroque où marbres, stucs et boiseries rivalisent d'exubérance, de magnificence et de somptuosité, un goûter communautaire, présidé par

le Révérend Père Prieur, fut servi aux congressistes, dans une atmosphère empreinte d'une franche cordialité. Ces mémorables journées se clôturèrent par une très plaisante séance musicale et littéraire où d'authentiques enfants du terroir traduisirent en des accents bouleversants de sincérité, la profonde originalité et l'immense sagesse de l'âme campinoise.

Yves BOYEN.

LIMAGES

et

FERRIÈRE

SUR le parcours de la route touristique, « 430 Nationale », après le carrefour de Cérroux, en allant vers Court-St-Etienne l'on a tout de suite devant soi un gentil paysage. C'est une large échancrure dans la verte campagne. Sur le fond il y a la hauteur, encore heureusement en bonne partie boisée, du nouveau quartier de Limauges-Bousval, vers La Motte.

Sur le versant droit de ce vallon s'accrochent quelques maisons de Ferrière, tandis que celui de gauche grimpe cahin-caha une rue de Limauges. Ce petit village est à cheval sur l'ancien chemin de Genappe à Wavre, s'étalant sur la crête, sorte de dos d'âne, dans la montée de la vallée de la Dyle vers le vaste plateau de Cérroux.

Chapelle Notre-Dame à sabots.



Si l'on suit la route touristique vers Court-Saint-Etienne l'on découvre vite, encastrée entre de hauts talus aux flancs d'un vert sombre, l'antique chapelle de « Notre-Dame à sabots ». Elle est agrémentée de quelques sabots, placés là en « ex-voto » afin d'obtenir de la Sainte Vierge une grâce, ou, pour la remercier d'un bienfait reçu. L'on raconte que les jeunes filles, ne trouvant pas de fiancé, appendent à cette chapelle un spécimen de cette chaussure rustique espérant ainsi en voir un poindre à l'horizon et venir vers elles.

Cet édifice pieux est en forme de stèle à l'instar des stèles que les Romains élevaient en l'honneur du dieu Mercure qui, dieu du commerce, était invoquée par les marchands parcourant nos « Anciens grands chemins » dans le désir d'obtenir de faire de bonnes affaires et d'être protégés des brigands, appelés autrefois « voleurs de grands chemins ». Il est élevé sur un terre-plein fait de moellons plats et entouré d'un chemin de ronde couvert de gravier rougeâtre encerclant de chaque côté de la chapelle et de son avant-plan un ensemble de sapins et de lauriers-cerise. La niche qui contient une statue de Notre-Dame de Grâces est de style néo-roman, elle repose sur un soubassement de pierre, lui-même posé sur une colonne de moellons grisâtres.

Voici l'inscription taillée dans la pierre :

« N.D. DE GRACE »
P.P.N. Vouée par
J. A. LEURQUIN ET A.M.
DEFALQUE L'AN 1774

Avant que le brutal « bulldozer » n'arrache violemment les milliers de mètres cubes de terre afin de frayer passage à la route nouvelle, cette chapelle couronnait, sensiblement à la même latitude, le promontoire qui préluait le vaste plateau de Cérroux. Entourée de trois tilleuls dont deux très vieux, elle centrait un carrefour de cinq chemins dont deux très anciens, l'un et l'autre reliant à l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre d'abord et, plus loin, à l'ancien grand chemin de Wavre à Nivelles, la vallée importante dans les temps les plus reculés,

de Court-St-Etienne où trois rivières formant confluent ont constitué un lieu de rendez-vous probablement très fréquenté déjà aux âges préhistoriques.

L'importance antique de ces chemins et de ce carrefour fait supposer logiquement que la chapelle actuelle n'a fait que succéder à de plus anciennes et peut-être même à un monument païen du temps de l'occupation romaine en nos régions. Et de là, pense-t-on, serait venu le nom du village proche « Limauges » car aux temps révolus l'on appelait « image » une statue, une gravure sur pierre ou un simple dessin. L'image se dit en wallon « l'imâdge » et par déformation « l'imaudge » en français Limauges.

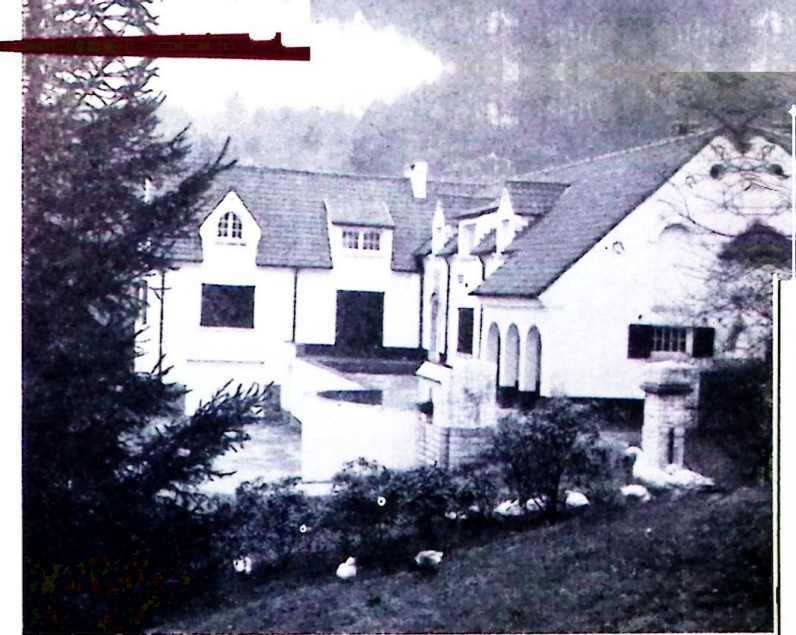
Quant aux appellations : « Chapelle à Sabots » et « Notre-Dame à Sabots » (« Tchapèle à chabots » — « Notre-Dame à chabots ») la légende nous dit que cette chapelle aurait été érigée en réparation d'un crime. Une dispute se serait élevée en cet endroit entre deux mégères, chaussées toutes deux, selon l'usage alors, de sabots. Or lorsque la litanie violente de toutes les menaces et épithètes injurieuses, voire même peut-être crapuleuses fut épuisée, l'une et l'autre à bout d'arguments parlants, en vinrent aux arguments frappants et elles se battirent à coups de sabots. Hélas, l'une d'elles s'affaissa bientôt atteinte mortellement d'un coup malheureux.

Quoi qu'il en soit la chapelle se blottissait jadis sous une aubépine marquant la pointe limite d'un champ qui appartenait à un nommé « Sabeau ». Cette souche antique de là avait pris son nom « Epine à Sabeau » et de là tout naturellement la chapelle devint « Chapelle à Sabeau » et puis « Chapelle à Sabots ».

Cet édifice au nom original, placé en ce cadre remarquable est le point de clôture d'une procession religieuse sans doute, mais aussi folklorique. Elle se fait chaque année le premier dimanche de septembre au début de l'après-midi. Elle est précédée d'une petite carriole aux flancs ornés de sabots et de fleurs, traînée par un petit cheval et conduite par son propriétaire habillé à la mode du siècle dernier. Puis après divers groupes et le clergé vient la statue de Notre-Dame-de-Grâces portée sur un brancard gentiment fleuri par huit jeunes filles revêtues d'une longue robe aux couleurs locales : vert et jaune orange et chaussées de sabots.

Sur le parcours de la procession, garnis de fleurs, sont appendus aux façades des maisons et sur des poteaux élevés sur le bord de la route, de nombreux sabots peints aux mêmes couleurs. Une chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes est précédée d'un merveilleux tapis de fleurs.

Mais descendant vers le fond de Limauges, quittons-le et allons vers Ferrière. Ce hameau se répand en partie dans le fond de la vallée, sur son flanc droit et sur le rebord du plateau de Cérroux.



La maison « Colas-Robert », devenue un manoir du XVIII^e siècle, appartient, à l'heure actuelle, au chevalier Paul Breydel, descendant authentique de Jan Breydel, illustre brugeois de l'époque médiévale.

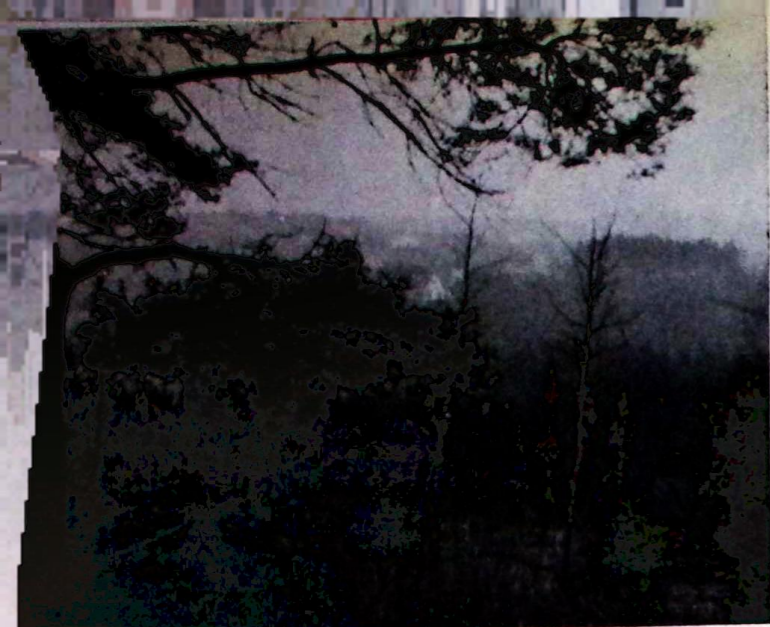
Dans le creux du bas de Ferrière nous découvrons la fontaine « Colas-Robert ». Six chemins ou sentiers y conduisent; c'est que jadis elle alimentait en eau tous les environs.

Une maison ancienne maintenant grandement transformée : la maison « Colas-Robert » la domine. Elle appartient actuellement à M. le Chevalier Paul Breydel descendant authentique de Jan Breydel compagnon de Pieter Deconinck, ces illustres brugeois de l'époque médiévale. C'est maintenant devenu un manoir du XVIII^e siècle. Au-dessus de la porte à encadrement de pierre, les armoiries de la famille Breydel avec devise flamande en un jeu de mots sur « breydel = bride ».

Sur le haut de Ferrière auquel nous accédons par un chemin fortement creusé, nous avons dans la glèbe compacte et gluante des champs d'argile, tout à coup une profonde et longue excavation boisée, avec de petites vallées concentriques, qui est appelée vulgairement « l'escavée de Ferrière ». Une

Chemin creux à Ferrière.





Ferrière : panorama sur la vallée.

Sur le haut du hameau il y a la maison de campagne d'Hergé, cet écrivain et dessinateur universellement connu, qui par ses albums parvient, tellement c'est scientifiquement, agréablement et spirituellement présenté, à amuser petits et grands. Voulant arranger une demeure de style de la région, M. Rémy a réussi une belle bâtisse aux portes romanes en pierre bleue gentiment taillée.

Au carrefour s'élève une chapelle portant le millésime 1900. Quoique pas tellement spacieuse, il s'y célèbre parfois la sainte messe en été.

A l'intérieur sur le devant de l'autel se remarque l'inscription suivante :

« CHAPELLE BATIE PAR EPOUX
COURBET — BARE POUR GRANDE GRACE
OBTENUE PAR LEUR MERE ANNE-MARIE
de HERCKENRATH Vve BARE ET DUE
A L'INTERCESSION DE ST. ANTOINE
DE PADOUE ».

L'on pourrait encore évidemment parler beaucoup de la beauté rustique et pittoresque de Ferrière; mais il existe en ce hameau des choses bien plus importantes, vestiges des siècles passés.

Il s'agit de pierres fossiles, des silex néolithiques, de tessons datant de quelque trois cents ans et principalement des restes des fours à fondre le minerai de fer.

La vallée de Ferrière, au sol léger, ouverte d'un côté aux vents du sud-ouest (vents dominants) et donnant issue au nord-est, contenant une fontaine à l'eau abondante et claire, devait nécessairement amener les hommes de l'âge de la pierre, primitivement nomades, à s'y établir plus ou moins à demeure. Et le séjour de ceux-ci en ce lieu est démontré par la découverte faite depuis quelque trente ans de silex polis : haches de travail, de combat, et de chasse, couteaux, grattoirs, percutoirs, raclours et pointes de flèches.

Mais avant le séjour de ces ancêtres, alors que la terre n'était pas encore ou presque pas occupée

sente perdue dans la verdure des sous-bois s'allonge sur le fond. C'est en été, lorsque les arbres et arbustes sont couverts de leur feuillage que cet endroit est le plus curieux. Celui qui s'y aventure est de suite en prise avec une émotion prenante. Il lui semble subitement être dans un monde extraordinaire et plein de mystère. Il avance prudemment, pose les pieds sur le tapis de mousse avec mille précautions. Il tend instinctivement la tête en avant scrutant minutieusement la pénombre de la futaie percée, comme par des glaives brillants, par les rayons tamisés du soleil de l'été. Il retient son souffle, vraiment il semble craindre d'éveiller en ce lieu si calme et si plein de poésie et de mystère « la belle au bois dormant ».

Les anciens gens de la région croyaient que ce long et profond trou plein d'obscurité renfermait une chèvre capricieuse mais aussi dangereuse qui pouvait être un émissaire du diable lui-même : « l'gatte blanche ». Et l'on se méfiait et parfois même l'on s'écarterait.

La maison de campagne d'Hergé, écrivain et dessinateur bien connu.

Bâtisse aux portes romanes en pierre bleue.



La façade arrière.



par les hommes, non encore créés ou créés depuis relativement peu de temps. Les mers, puis les fleuves envahissant les terres des continents ont laissé séjourner leurs eaux entre autres à Ferrière. Et l'on découvre ainsi au cours de terrassements exécutés par un maçon de l'endroit (Emile Simonet) en même temps que des silex et des tessons, des fossiles de coquillages de moules d'eau douce, etc...

Néanmoins il est d'autres découvertes qui viennent expliquer cette dénomination de Ferrière. Cherchant trace de fer l'on pouvait remarquer la teinte rougeâtre, brunâtre de l'eau du ruisseau marécageux du fond du hameau, mais cela ne prouve encore que la présence d'une quantité conséquente ou médiocre de minerai de fer. Mais voilà qu'un jour un cultivateur révèle que le sol d'un terrain situé en contre-bas de sa maison est entouré de quatre sentiers, dont l'un, descendant vers la fontaine, contient de nombreuses scories de fer et une densité importante de charbon de bois en poussière. Depuis l'on a mis au jour, au pied de ce terrain situé au flanc de la colline, bien exposé aux vents dominants de sud-ouest, de nombreuses scories et de nombreux morceaux de minerai de fer (limonites). De là à conclure que sur ce terrain s'est trouvé un four primitif à fondre le fer, il n'y a qu'un pas.

Voici comment ce four primitif était construit. L'on a creusé le flanc du coteau en un trou oval



assez profond dont l'on a enduit les parois d'une couche de mortier d'argile. Puis l'on a pratiqué à la base un tunnel par où passera le vent, sur celui-ci au fond de la cuve, l'on a mis une couche de charbon de bois et de branches d'arbre sèches puis une couche de minerai et ainsi alternativement jusqu'au-dessus du four que l'on a fermé avec de la terre après avoir, dans le centre de ces tas alternatifs, pratiqué une cheminée perçant la couverture supérieure. Et l'on a allumé à la base, par un jour de grand vent. La fusion s'est faite et le métal fondu a été recueilli dans des moules à former des lingots. Souvent l'on a aidé le vent ou suppléé à celui-ci au moyen d'un soufflet actionné à la main.

Mais il survint quelques années plus tard, en terrassant un peu plus loin, sur le même flanc de la colline, que l'on arriva avec la pioche et la pelle sur un sol fortement durci et noirâtre et ensuite sur des pierres placées les unes sur les autres en forme de cône. L'on se trouvait en face d'un bas-fourneau encore complet. Malheureusement le propriétaire du terrain ne se rendant pas compte de l'importance de sa trouvaille, ne s'inquiéta pas fort, en sorte que le cône fut démolí, que l'on ne put en recueillir que quelques pierres fortement calcinées dont un morceau de la tuyère ou pierre creusée par où passait le métal fondu. M. Willy Lassance, attaché au musée du Cinquantenaire fut dépêché sur place et put voir sous ces restes et également sur la coupe du terrain, la trace en forme de cône des parois du bas-fourneau et par le fait une idée des dimensions du bas-fourneau.

M. Willy Lassance devenu conservateur du « Musée du Fourneau St-Michel » à St-Hubert, nous a appris qu'au Cinquantenaire l'on avait connaissance de l'existence de quatre bas-fourneaux à Ferrière. Nous avons découvert le deuxième de ceux-ci.

Par après apparurent, sur le coin d'une terre en face de l'entrée de l'escavée, sur le rebord du plateau de Cérroux, de nombreuses scories, ce qui tendrait à démontrer là l'existence d'un troisième bas-fourneau.

De-ci, de-là dans la région immédiate l'on découvre de la limonite en petits blocs solides et lourds ou en blocs creux et légers et également de la limonite en désintégration. Mais ce n'est nulle part aussi abondant qu'à Ferrière et d'ailleurs c'est en ce hameau seulement que l'on remarque des scories qui s'y trouvent en abondance.

C'est ainsi que l'on a pu arracher au sol de ce hameau, le secret de cette appellation si claire et si limpide : « FERRIERE ».

Abbé L. JEANDRAIN
Curé de Cérroux.

Chapelle de Ferrière.

Photos : M. Hombroeck.

Charles-Joseph de LIGNE en Brabant

Pour le
cent-cinquantième
anniversaire
de sa mort

LE prince Charles-Joseph de Ligne, feldmaréchal des armées impériales d'Autriche, esprit encyclopédique, écrivain annonciateur du grand renouveau romantique, est décédé il y a cent-cinquante ans, le 13 décembre 1814, à Vienne où son corps fut inhumé au Kalenberg.

Sait-on que cet homme, l'un des plus représentatifs du XVIII^{me} siècle, avait vu le jour à Bruxelles le 23 mai 1735 ?

L'hôtel de Ligne, ancien hôtel d'Epinoi, s'élevait — si l'on en croit Alphonse Wauters — derrière la cathédrale Saint-Michel, à l'endroit où l'on a percé la Rue de Ligne. Sa façade se dressait du côté de la Rue du Bois-Sauvage, à deux pas de l'Hospice des Enfants trouvés.

La cathédrale Saint-Michel, qui restera longtemps encore — pour les Bruxellois — la collégiale Sainte-Gudule, est toujours là. Sur l'emplacement de l'Hospice a été érigée en 1860, par les architectes Beyaert et Wynand-Janssens, la Banque nationale. A cette époque, l'hôtel de Ligne avait disparu depuis plus d'un demi-siècle. Il avait été sacrifié à la pioche du démolisseur lors du percement de l'étroite artère, quasiment en corniche, qu'est la Rue de Ligne. Cela se passait en 1804. Ajoutons que l'actuelle Rue du Bois-Sauvage ne doit sa dénomination qu'à une erreur de traduction : elle s'appelait, en réalité, Wilde Wouterstraat (Rue Wautier-le-Sauvage ou, selon Louis Quiévreux, Rue de Walter le Sauvage) mais devint, par altération, Wilde Woudstraat. Avant d'être appelée de la sorte, elle s'était dénommée Rue derrière Sainte-Gudule, puis Rue de l'Eventail, puis Rue du Soufflet.

Né à Bruxelles, le prince Charles-Joseph de Ligne, y reçut le baptême. Il est à remarquer que plusieurs autres membres de la famille princière de Ligne, issue du petit village hennuyer de Ligne, fixée à Belœil depuis des siècles, ont également vu le jour à Bruxelles, au cœur de notre province mitoyenne. Ainsi en fut-il, par exemple, pour Eugène-Lamoral de Ligne, né en 1804 dans l'actuelle capitale de la Belgique.

Charles-Joseph de Ligne, qui eut le malheur de perdre sa mère — la princesse Elisabeth — alors qu'il n'avait que quatre ans à peine, passa ses jeunes années en partie à Belœil, en partie à Bruxelles. Les routes entre les provinces de Hainaut et de Brabant



avaient été fort améliorées. En vertu d'un octroi du 19 février 1704, les Etats des deux provinces avaient établi, à leurs frais et à leur profit, un « nouveau pavé » entre Mons et Bruxelles. Cette dernière cité, selon un voyageur allemand, était alors « la demeure d'un peuple sensible aux jouissances de la vie ».

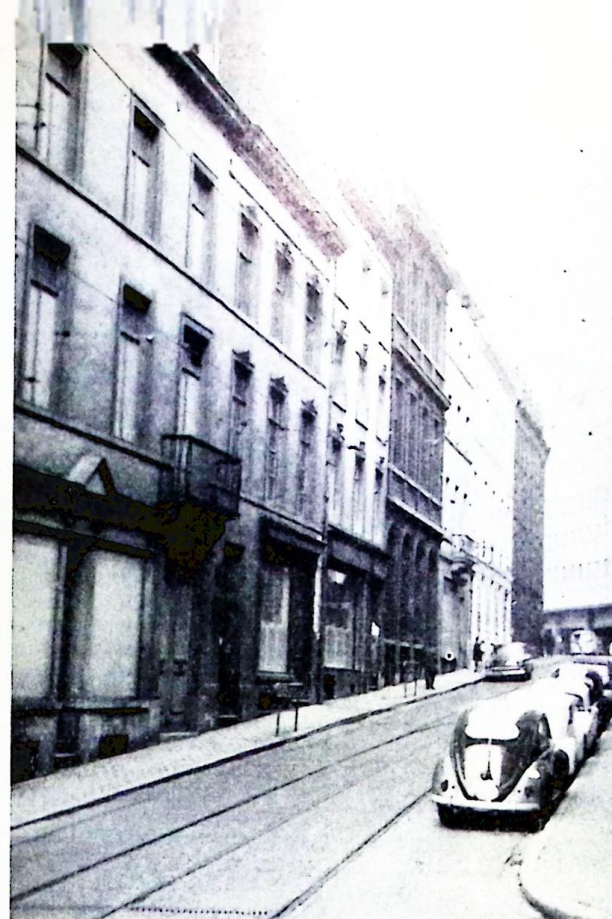
Le prince vécut donc une partie de sa jeunesse à Bruxelles et il assista, paraît-il, à la prise de la ville par Maurice de Saxe en 1746. D'une précocité étonnante sur certains sujets, il voulut, alors qu'il n'avait que treize ans, conquérir le cœur d'une actrice récoltant quelques succès sur une scène bruxelloise. Mais ce n'était là que le début, assez décevant d'ailleurs, car l'amoureux par trop vert ne récolta qu'une railleuse indifférence, d'une carrière sentimentale fertile en péripéties ! Loin d'être humilié par sa déconvenue, le jeune noble se promit

d'avoir sa revanche. Il eut celle-ci, non pas une fois mais quantité de fois.

C'était un être gai, volontiers espiègle, aimant les jeux et les paris. On raconte qu'il soutint un jour, devant ses amis incrédules et moqueurs, qu'il passerait en traîneau par la Rue d'une Personne proche, comme on le sait, de la Grand-Place. Berthe Delépinne, dans son *Florilège de Bruxelles*, a fait allusion à cet exploit raconté par Louis Quiévreux, dans son *Guide de Bruxelles*, en ces termes : « Sa gageure attira une foule de curieux. Grande fut la stupeur lorsque le prince, ayant mis son cheval au pas, actionna un mécanisme caché qui fit se rétrécir le traîneau, au point qu'il peut s'engager parfaitement dans la rue, et en sortir ! ».

Quel âge Charles-Joseph de Ligne avait-il lors de cette plaisante aventure ? Seize ou dix-sept ans peut-être ! Entré dans la carrière militaire à dix-sept ans, marié trois ans plus tard à une enfant de quinze ans, qu'on ne lui avait pas laissé le temps de connaître ni d'aimer, le prince devait revenir à Bruxelles en 1757, peu avant le déclenchement de la guerre de Trente Ans. Il était alors capitaine.

1757 ! Arrivé à Bruxelles en 1753, le comte Charles de Cobenzl était alors ministre plénipotentiaire près du gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. Il avait loué, Rue aux Laines, l'ancien hôtel de Bournonville appartenant, à l'époque, au comte de



C'est à l'entrée de la rue de Ligne que s'élevait l'hôtel des princes de Ligne ou hôtel d'Epinoi.

Mastaing, prince de Grimberghe, grand veneur du duché de Brabant, grand maître de la Cour de Bruxelles, chambellan et général major. Il y organisait de fastueuses réceptions et donnait fréquemment à dîner et à souper. Il ne fait pas de doute que le prince de Ligne fut accueilli de fort agréable manière dans l'ancien hôtel de Bournonville et dans d'autres demeures patriciennes situées dans les environs immédiats du Sablon. De nombreux hôtels, vraiment princiers, s'élevaient alors dans ce quartier qui a gardé quelque chose de son antique noblesse. Témoin de cette époque défunte, le Palais d'Egmont, ancienne demeure des princes d'Arenberg, range ses bâtiments autour d'une imposante cour d'honneur où évoluaient les carrosses d'apparat du temps jadis. Les jardins situés derrière le Palais ne rappelaient-ils pas, au Prince de Ligne, ceux de son Belœil « tout à la fois magnifique et champêtre » ? Quoi qu'il en fût, Charles-Joseph a, depuis le 27 juillet 1935, sa statue dans les calmes jardins du Palais d'Egmont. Le 27 juillet 1935 était un samedi. Il faisait un temps superbe et, face à la statue toute neuve, face au Prince inquiet de minceur et regardant d'un œil indéfiniment amusé les personnalités présentes, François Bovesse, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, devait prononcer un discours charmant. Le même jour, sous le plafond du Palais des Académies, Louis Dumont-Wilden — qui nous a quitté voici quelques mois — allait rendre hommage à Charles-Joseph de Ligne, à l'écrivain dont l'œuvre donne l'heureuse surprise « alors qu'on cherchait un auteur, de trouver un homme », au soldat que la guerre n'enivrait pas, au « prince belge, incarnation de la civilisation française de son temps » qui fut « sans aucun doute le type le plus caractéristique du bon Européen d'autrefois ».

1757 ! « Il reparut à Bruxelles en 1757, disait Maurice Wilmotte lors d'une conférence centrée sur la figure du seigneur de Belœil, et il y reçut de Charles de Lorraine, sous les ordres duquel il s'était vaillamment comporté en Silésie, un accueil empressé... ».

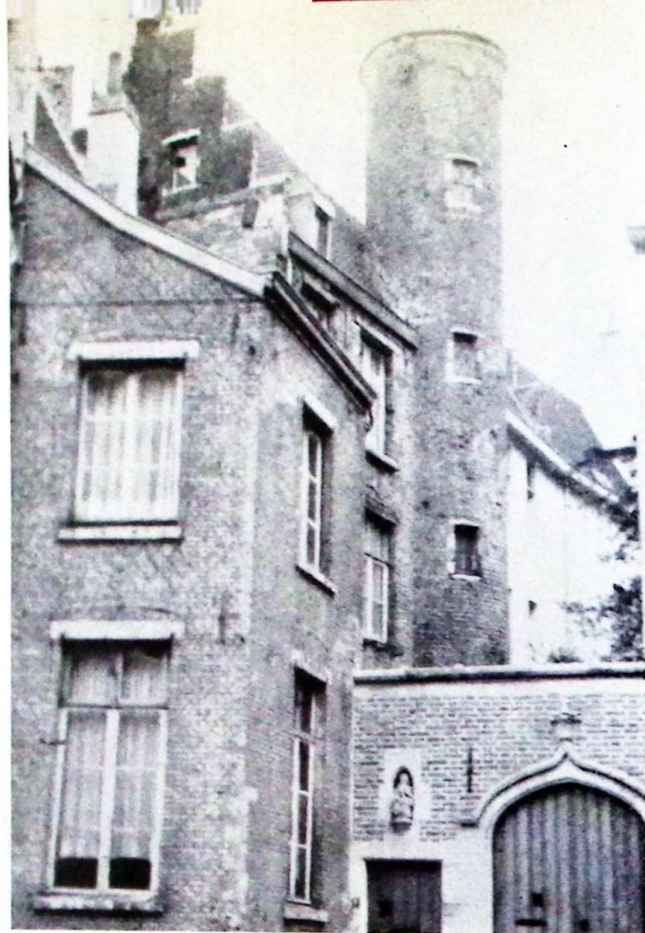
Le palais de Charles de Lorraine existe toujours, au fond de ce cul-de-sac qu'est devenue la Place du Musée. On l'appelait jadis, si nous en croyons Louis Quiévreux, l'Ancienne Cour parce que, sur son emplacement, s'élevait auparavant le palais des ducs de Brabant, détruit en 1731 par un incendie. Il abrita longtemps les collections du Musée Moderne, collections à présent soustraites à l'admiration des amateurs. Pour combien de temps encore les toiles de nos artistes d'hier et d'avant-hier demeurent-elles cachées aux regards de tous ?

Bruxelles, à cette époque, n'était pas la ville capitale que nous connaissons. C'était une cité provinciale mais animée, ayant le goût du pittoresque et du plaisir. La vie mondaine y était brillante. Le centre de celle-ci était, évidemment, le palais. « La Cour de Bruxelles, devait dire Charles-Joseph de Ligne, est une jolie Cour gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante et chassante ». Les fêtes succédaient aux bals et aux mascarades. Pourtant, en dépit des apparences, malgré l'activité du commerce, la situation

La Rue de Ligne en direction de la cathédrale Saint-Michel.

Photos : M. Delmelle.

n'était pas des meilleures. L'état des finances publiques, en particulier, laissait beaucoup à désirer. Par ailleurs, la vie intellectuelle manquait d'aliments vraiment substantiels. C'est à rétablir cette dernière situation que devait s'appliquer, notamment, Cobenzl qui, comme l'a fait observer Paul Champagne, « gagné aux idées françaises, entreprit de réveiller la vie artistique et intellectuelle dans nos provinces en créant la Société littéraire de Bruxelles (1769) ». Selon l'écrivain hennuyer, Cobenzl « fut aidé par Charles-Joseph de Ligne, et par le duc d'Arenberg ». Signalons, avant de poursuivre, que la Société littéraire de Bruxelles, créée sous le gouvernement autrichien, a donné naissance à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts, souvent appelée Académie thérésienne pour la distinguer de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises fondée, en 1921, par Jules Destrée, alors Ministre des Arts et des Lettres.



On voit, rue du Bois-Sauvage une vieille demeure avec tour appartenant à l'enceinte de Bruxelles (XIII^{me} siècle). C'est presque à côté de cette antique demeure que s'élevait l'Hôtel de Ligne.

Le prince Charles-Joseph de Ligne était un fervent du théâtre, particulièrement de la comédie italienne. Il protégea nombre de comédiens étrangers de passage à Bruxelles et s'intéressa, de très près, à certaines actrices. Tous les auteurs qui se sont intéressés à lui ont parlé, plus ou moins longuement, de ses aventures galantes et, en particulier, d'une ou, plutôt, de deux de ses maîtresses : Eugénie et Angélique d'Hannetaire. Une opérette en trois actes de Guillot de Saix, Marcel Claude, Pierre de Wattyne et — pour la musique — Lionel Renieu, créée au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en 1935, a évoqué l'un des événements majeurs de la vie sentimentale de celui qu'elle appelle : le Prince chéri. Elle fait revivre l'époque du prince de Ligne dans le milieu du théâtre et, plus spécialement, de celui appelé de ce temps-là « sur-la-Monnoye ».

Au sujet de la liaison du prince avec les deux jolies d'Hannetaire, nous trouvons sous la plume de Gustave Charlier : « C'est le plus délicieux et le plus ingénieux des hommes du monde. Sans cesse en mouvement, il organise des fêtes champêtres, donne à souper aux grandes dames et aux actrices, écrit des comédies et monte lui-même sur les planches. Ses amours légères sont des amours de théâtre; personne n'ignore à Bruxelles à qui s'adressent ses Lettres à Eugénie (1774) et pourquoi il y déclare si franchement sa prédilection pour les rôles de sou-brettes ».

« Par lui, poursuivait le savant professeur de l'université libre de Bruxelles, s'affine l'exubérance un peu provinciale de la cour de Charles de Lorraine. On s'y ferait honte désormais de ne point s'y régler sur le goût parisien. Grands seigneurs et grandes dames affrontent une journée de cahots en chaise

de poste pour assister le soir à l'Opéra de Paris. Des acteurs français représentent au théâtre de Bruxelles toutes les nouveautés parisiennes à peine écloses, et l'engouement pour les spectacles devient bientôt aussi général dans la bourgeoisie que dans la noblesse... ».

De son côté, rappelant les amours du prince, Maurice Wilmotte faisait remarquer : « Il est une maison hospitalière où, plus encore que dans son monde, le Prince devait passer des instants agréables. C'était celle d'un Français, M. d'Hannetaire qui, attiré au théâtre par une vocation irrésistible, se fixa chez nous vers 1755 et devint directeur de la meilleure scène du pays. Dans ses mémoires, Dazincourt nous parle avec estime de M. d'Hannetaire et ne cache pas son admiration pour une de ses filles, Eugénie, admirablement douée pour l'art dramatique. C'est avec ce « joli docteur » que le Prince de Ligne apprit à aimer cet art, à méditer sur ce qui en constitue l'essence et ce qui peut en assurer le progrès. Il lui

a adressé ses Lettres sur les Spectacles qui sont un des meilleurs écrits du XVIII^{me} siècle sur une matière très souvent traitée et où Voltaire, Diderot, Mercier, Beaumarchais et bien d'autres devaient pourtant exceller ».

Jean-Nicolas Servandoni d'Hannetaire, qui devait diriger la première scène du pays, était, semble-t-il, le fils naturel du célèbre peintre et architecte qui travailla chez nous, en Brabant, pendant un certain temps. Né à Florence en 1695, Jean-Jérôme Servandoni, qui mourut à Paris en 1766, réalisa, croit-on, le château de Sterrebeek (1762) et, certainement, le pavillon se trouvant dans le parc entourant ce très élégant ensemble de style Louis XV.

C'est en 1767 que d'Hannetaire devint le directeur du théâtre de la Monnaie. Sa femme, Marguerite Huet d'Hannincourt, lui avait donné deux filles : Eugénie et Angélique. Celles-ci formaient, avec leur consine germaine Rosalide, le couple — célèbre dans la vie galante et théâtre de Bruxelles — des « Trois Grâces ».

Charles-Joseph s'attacha d'abord à l'aînée, Eugénie. « Vous êtes une des meilleures actrices de société que je connaisse, lui écrivait-il certain jour; vous avez vingt-trois ans; vous êtes jolie comme un ange. On joue chez vous la comédie à merveille... ».

On sait que le prince de Ligne adressa, à l'aînée des filles de Jean-Nicolas d'Hannetaire, ses Lettres sur les Spectacles, également intitulées Lettres à Eugénie et plus tard, lors de la réédition de 1796, car il arrive au cœur de changer, Lettres à Eulalie. Si l'on en croit les témoignages des contemporains, Eugénie était moins belle, moins fine, plus massive que sa sœur cadette, Angélique, qui bénéficia ensuite



Des jardins, le prince de Ligne regarde le Palais d'Egmont.

des faveurs du prince. Au Vaux-hall, dans les locaux du Cercle Gaulois, on peut voir une fort belle terre-cuite de Guillaume Gode-charles nous montrant Angélique, fort jolie jeune femme « au décolleté largement échancré, a dit Albert Guislain, à la poitrine opulente et ferme, au regard décidé et au nez en spatule ».

Angélique, surnommée « la Divine », fut l'amie du prince de Ligne pendant 17 ans. C'est pour elle que Charles-Joseph fit entreprendre la construction du Trianon de Belœil — situé, en réalité, sur le territoire de Baudour — et qu'il écrivit le livret d'un opéra-comique en trois actes : *Cephalide ou les autres Mariages Samnites*, pour lequel l'Autrichien Vitzhumb, devenu Bruxellois de dilection, et l'Italien Cefolelli fournirent la musique. L'œuvre fut montée au théâtre de la Monnaie avec, comme interprète principale la belle Angélique. La première fut un triomphe mondial. Les autres représentations n'obtinrent que fort peu de succès. Et l'entreprise se solda par une perte sèche dont Vitzhumb supporta toutes les conséquences.

Après la rupture, Angélique — qui ne devait pas suivre l'exemple de sa sœur aînée, Eugénie, qui avait convalué en justes noces — devint la maîtresse d'un certain vicomte Desandrouin puis du chef-président de l'impératrice Marie-Thérèse, Mr de Nény. « Vous voyez cet ange d'une blancheur éblouissante, soupira un jour ce dernier. Eh bien, elle me mange pour 12.000 florins de charbon par an! ».

Où le prince de Ligne rencontra-t-il Eugénie et Angélique ? Dans une des loges de la Monnaie, sans doute, ou au foyer du théâtre ! Mais il fréquenta vraisemblablement leur château de Haeren, construit vraisemblablement par Jean-Nicolas d'Hannetaire, et qui était devenu le rendez-vous de la noblesse et des gens de théâtre,

ainsi que la demeure familiale de la Rue du Damier, à Bruxelles. « On y organisait, a dit Albert Guislain, des fêtes somptueuses et l'on y jouait au trictrac, ainsi qu'au pharaon, à peu près tous les soirs ».

La famille d'Hannetaire résidait durant tout l'été à Haeren qui, à cette époque, était une magnifique campagne balisée de châteaux et de demeures de plaisance. Il ne subsiste plus à présent, comme témoins de ce temps-là, que le château de Beaulieu, qui appartient au créateur du théâtre de la Monnaie, situé sur le territoire de Machelen, et, aux portes de Vilvorde, ce domaine des Trois-Fontaines qui fut la campagne du résident de France de Lesseps et, ensuite, du chef-président de Nény.

Le voici de face.
Photos : M. Delmelle



Le château d'Hannetaire, baptisé par la suite du nom de château Van der Noot, avait été édifié sur l'ancien fief des Speyskens, seigneurs de Ter Elst, ayant fourni à la ville de Bruxelles, au XV^{me} siècle, plusieurs de ses échevins.

Les séjours en Brabant du prince de Ligne eurent, ce que nous venons d'écrire le prouve à suffisance, des raisons diverses mais surtout galantes. Il faut croire cependant que, en dépit de ses frasques, Charles-Joseph était aimé, estimé, apprécié puisque, si l'on attache foi à ce qu'écrivait Maurice Wilmotte, « Lorsque éclata la Révolution Brabançonne, les mutins s'adressèrent à lui, et lui ont fait entrevoir le gouvernement du nouvel Etat ». Charles-Joseph, on le sait, refusa de s'associer aux insurgés, répondant à leurs propositions par cette boutade : « Je ne me révolte jamais en hiver ». Malgré les

erreurs du gouvernement impérial, qu'il blâmait, il avait trop le respect de la parole donnée et le sens du devoir pour tendre une oreille complaisante aux tentations de la révolte. Pourtant, Joseph II l'avait délié de son serment et lui avait fait entendre qu'il avait à penser à l'avenir de ses enfants. L'Empereur, déçu par l'opposition des Belges à ses réformes, désabusé dans ses ambitions, en était arrivé à se désintéresser quelque peu de nos provinces. « Votre pays m'a tué, devait-il confier à Charles-Joseph.

Bien que ne doutant pas de la fidélité du prince — dont l'un des fils a accepté le commandement d'un corps de rebelles —, Joseph II, lors de la Révolution brabançonne, rappelle Charles-Joseph. Et celui-ci ne reverra plus jamais nos provinces.

Les Autrichiens ont d'ailleurs dû quitter notre pays pour le laisser aux Français victorieux. Et c'est à Vienne, loin de sa patrie, que l'auteur des Lettres sur les Spectacles terminera son existence, en 1814, pendant le fameux Congrès qui devait remodeler le visage de l'Europe et dont le grand orchestrateur, le prince de Metternich, sera contraint, plus tard, de se réfugier chez nous.

Joseph DELMELLE

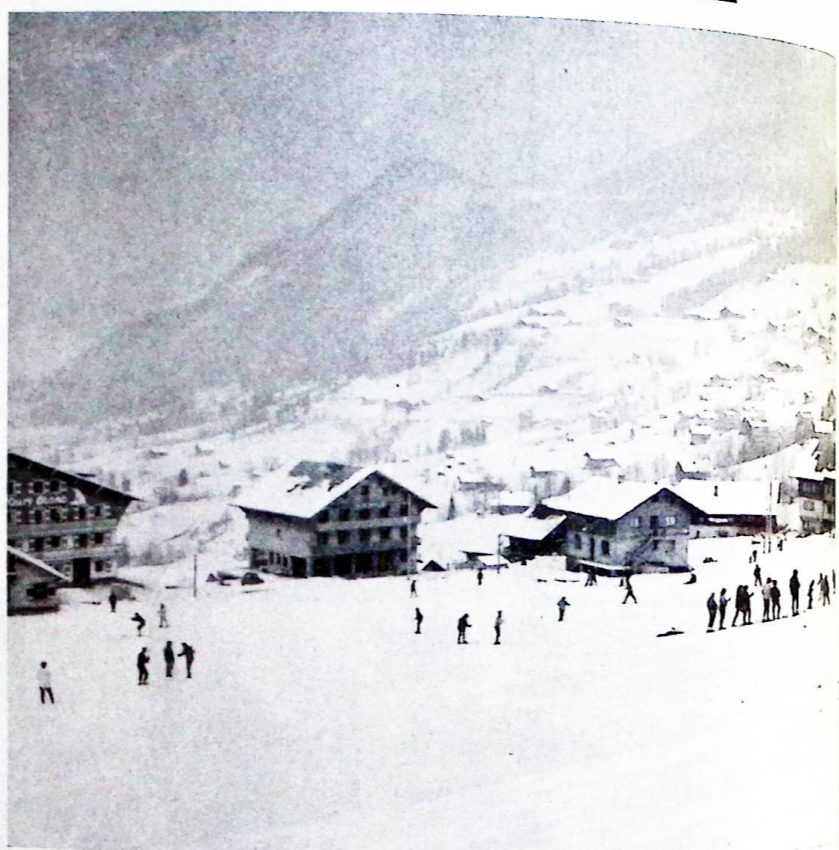
Classes de neige françaises

NIVELLES en SAVOIE

MERCREDI 18 mars dans la soirée, soixante garçons et fillettes débarquaient à Nivelles, au milieu d'éclats de rire et de cris joyeux, des cars qui les amenaient de Paris : les classes de neige de Nivelles rentraient de Savoie. Le teint hâlé de ces enfants débordant de vitalité, prouvait à suffisance combien le séjour qu'ils avaient fait en montagne leur avait été profitable.

Partis un mois plus tôt, ils avaient séjourné à Châtel, en Haute-Savoie, où ils avaient mené vie commune avec leurs camarades des écoles départementales de Vitry, localité de la banlieue parisienne, dans le département de la Seine.

Les bienfaits du Jumelage Seine - Brabant



Châtel en Haute-Savoie est un lieu de séjour idéal pour les colonies de vacances ou les classes de neige.

Faut-il rappeler ici que dans le cadre du jumelage de ce département avec la province de Brabant, la Seine prend en charge, chaque hiver, dans ses « classes de neige », soixante petits Brabançons ? En contre-partie, soixante « Séquanais » sont invités en mai, dans les « classes d'iode » de la province de Brabant, au littoral belge. Et ainsi se nouent des liens d'amitié entre écoliers de deux nations voisines.

Joyeux ébats devant « L'ours Blanc », le Q.G. des contingents de Vitry et de Nivelles.

Avant la leçon de Ski, on se met en rangs.

Châtel, à quarante kilomètres au sud-est d'Evian, est situé au cœur des montagnes qui dominent le lac de Genève; on l'atteint par une route sinueuse, en pente douce. Ses constructions (des châlets de type strictement savoyard formant un ensemble très coloré) sont étagées sur le versant est d'une large vallée au fond de laquelle dévale l'eau vive de la Dranse. Son orientation lui garantit un ensoleillement exceptionnel.

Les enfants y logeaient dans une vaste bâtisse de deux cents lits, « L'ours blanc », destinée à cet usage. Brabançons et Parisiens y étaient réunis sous une même gestion.

L'hiver très doux que nous avons connu, avait malheureusement fort réduit l'enneigement



Premier départ ? Hésitation ?

des pentes basses. Les moniteurs du centre se sont donc vus le plus souvent dans l'obligation d'emmener leurs élèves sur les hauteurs de Super-Châtel, à 2.000 m d'altitude (le transport s'y faisait par un télé-cabine très confortable) ou à Morgins, en Suisse — à 4 kilomètres de Châtel — c'est-à-dire là où l'on pouvait trouver des pistes skiabiles.

Chaque après-midi était réservée au délassément sportif, sous surveillance bien entendu; garçons et fillettes ont pu apprendre les premiers rudiments du ski, dans les conditions les meilleures.

Les matinées étaient consacrées à l'enseignement. Nos petits Nivellois — tous élèves de dernière année préparatoire de l'école provinciale des Arts et Métiers pour garçons et de l'école profession-

Il n'en est pas encore au christiania, mais le chasse-neige n'a déjà plus de secret pour lui...





Au réfectoire, Parisiens et Nivellois partagent les mêmes tables.

nelle provinciale pour filles — avaient été accompagnés de leurs instituteurs et institutrices qui continuèrent à Châtel les cours commencés à Nivelles.

La vie au centre s'est écoulée sans heurts, sous la direction diligente de Mlle Bomblet; les enfants étaient constamment sous la surveillance d'un service sanitaire où se dévouaient les infirmières du Centre médical de la province de Brabant, Mme Asselman et Mlle Lemense.

Le 7 mars, en présence de MM. Jules Hanse, président du Conseil provincial, Malherbe et Courdent, députés permanents, Kestelin, greffier provincial, Duwaerts, directeur des Rela-

Cours de dessin chez les garçons de Vitry. On peint les chalets que l'on a admirés la veille.

tions culturelles et publiques de la province, ainsi que de nombreuses personnalités françaises, conduites par M. Salle, syndic du Conseil général de la Seine, les petits Nivellois furent les acteurs d'une charmante fête improvisée au cours de laquelle le los de Jean de Nivelles fut célébré et chanté, aux applaudissements de tous, Français et Belges.

Deux semaines plus tard, ils débarquaient à Nivelles, les yeux encore pleins d'images inoubliables, le cœur débordant de bonheur et de vitalité. Longtemps, ils se raconteront les

heures joyeuses qu'ils ont passées à Châtel, au bord de la Dranse, sur la route de Morgins et surtout sur les pentes de Conges là où il faisait bon entendre crisser les skis sur la neige.

G.D.



Les cours continuent à Châtel. Chaque matinée leur est consacrée.



A la découverte de la Vallée de la Néthen

La promenade n° 3, proposée aux touristes par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la vallée de la Néthen, peut s'effectuer en 1 1/4 heure.

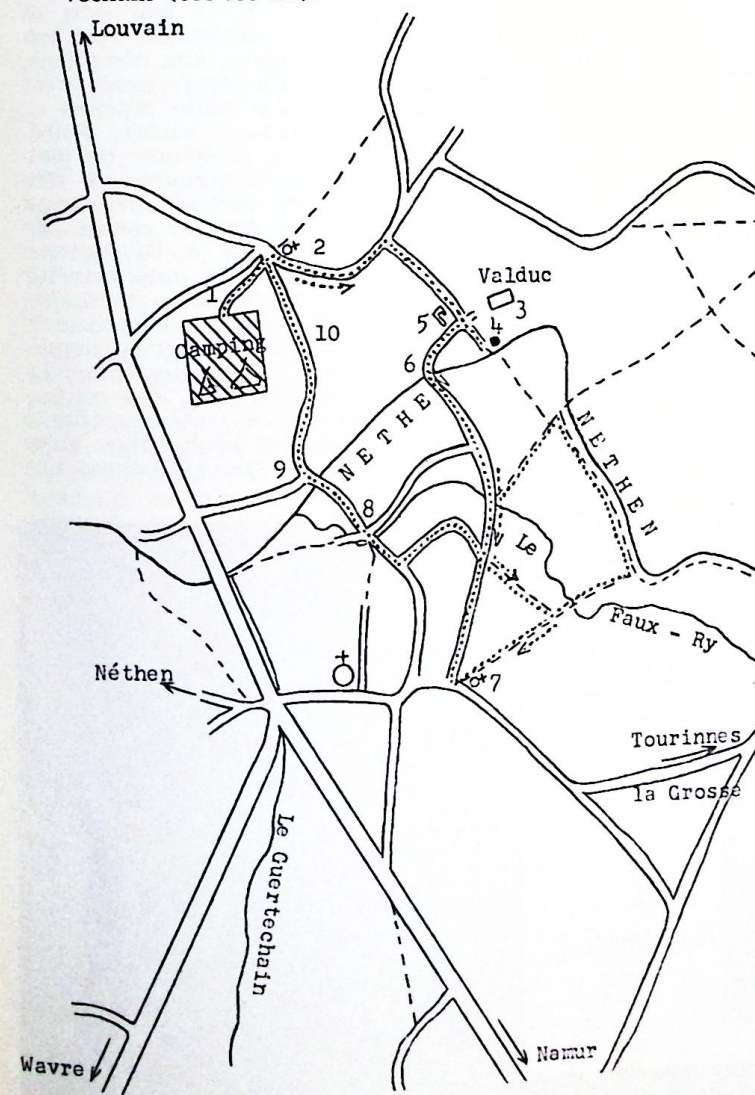
ITINERAIRE

Hamme-Mille :

Terrain de camping, rue des Bœufs, chemin menant au château de Valduc, la Drève, sentier de Tourinnes, drève, rue du Prince, Vieux Chemin de Louvain, chemin Creux, terrain de camping.

EXPLICATIONS

1. Dès la sortie du camp, magnifique panorama : à gauche, chaussée de Louvain, quartier Delherse, bois Nicaise (sapins), champ de Litrange; à droite, forêt de Meerdael; dans le bas, Grande Fosse.
2. Panorama vers Chabut, Nodebais, chaussée de Wavre; à l'horizon, plaine d'aviation de Beauvechain (600-700 ha).



3. Château de Valduc : ancienne abbaye de femmes de l'ordre cistercien, fondée en 1230, 1235 par Henri II, duc de Brabant, d'où le nom de Valduc (vallée du duc). Cette abbaye compta jusqu'à 153 membres (1526) et jouissait d'une très grande renommée au point qu'elle fut considérée comme une communauté modèle.

Charles le Téméraire, Philippe le Beau et son épouse Jeanne de Castille, surnommée Jeanne la Folle, leur fils Charles Quint, Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, passèrent par l'abbaye de Valduc.

A la suite de la Révolution Française, les religieuses furent dispersées et l'année 1797 marqua la fin de Valduc qui devint domaine national.

Plusieurs bâtiments de l'ancienne abbaye sont disparus, mais on peut encore voir les anciennes remises, le pigeonier; le pilori servant à flageller et à pendre les paysans qui ne payaient pas leur dîme et un buste de l'abbesse Victorine Schlutter (1788-1795).

Le Château de Valduc est habité actuellement par le ministre A.E. Janssen. C'est en 1867 que les quelques bâtiments abbatiaux subsistants furent remplacés par le château actuel (par le professeur à la Faculté de Médecine de Louvain : Pierre Craninck).

4. Moulin de Valduc : autre dépendance de l'ancienne abbaye.

Construit en 1431, réparé en 1609 (incendie), restauré en 1774, roue hydraulique entièrement renouvelée en 1937. Aujourd'hui désaffecté.

Jadis existaient aussi un moulin à huile et un moulin à foulon (tissus).

5. Ferme de Valduc : dépendance de l'ancienne abbaye. Restaurée en 1773. A voir, les étables en forme d'arcades.

6. Méandres de la Néthen : particularité de la région.

Le cours de la rivière aurait été détourné de cette façon pour diminuer le débit et éviter ainsi l'inondation des prairies et habitations voisines.

7. Chapelle Notre-Dame de Lourdes : Rosaire tous les soirs du mois de mai.

8. Vieux Chemin de Louvain : partie de l'ancienne tyge d'Haquedar (type ± ancien chemin au Moyen Age), mentionnée en 1356, reliant Namur à Louvain et traversant Tourinnes-la-Grosse, Nodebais, Hamme-Mille, la forêt de Meerdael.

9. Le Pleyn (Plein) : quartier très ancien, formait jadis une seule ferme.

La seule pompe à eau du village fonctionnant encore.

Vieux pont en briques construit en 1685. Autrefois, lieu du cabaret mentionné dans l'histoire de l'abbaye de Valduc par Lavalleye : « La Guinguette ».

10. Le Chemin Creux : continuation du Vieux Chemin de Louvain.

SOIRÉES DU TOURISME

Le 13 février 1964.

Mon bon Pays Gaumais

par M. René BRIADE

Rédacteur en chef de la revue « Partir ».

POUVAIT-ON imaginer atmosphère plus aimable, plus souriante, plus détendue, plus suave et, pour tout dire, plus propice à la saine et enrichissante réflexion que celle qui présida, avec autant de bonheur que d'à-propos, aux savoureuses agapes qu'avait orchestrées, de main de maître, cet incomparable et éblouissant magicien qu'est demeuré M. René Briade, le talentueux et avisé rédacteur en chef de la revue « Partir ». Il est notoire, en effet, qu'à mesure que le tourisme, libéré des entraves qui, il n'y a guère encore, le maintenaient rivé sur le plan national, voire régional, affiche avec plus de fermeté et de vigueur, au-delà des frontières, des continents, au-delà aussi des régimes et des entités raciales ou doctrinales, ses prétentions à l'universalité et à l'autonomie, le vacancier, travaillé, sollicité de toutes parts par des affiches toujours plus accrocheuses, par des programmes toujours plus alléchants, sacrifiant de surcroît, à l'instinct d'émulation, multiplie, de concert, ses ruades pour élargir ses horizons et conquérir, contre vent et marée, ce titre de citoyen du monde qu'il revendique avec une légitime fierté. Mais aussi exaltant, aussi fécondant que soit cet épanouissement du concept touristique, il serait aberrant et hautement préjudiciable de se fier à cet élargissement caractérisé et généralisé du tourisme pour conclure à une promotion proportionnelle des masses sur les plans plus spécifiquement culturels et humains. Une impréparation foncière, une trop grande fébrilité ou encore des appétits démesurés restent autant de facteurs susceptibles d'entraver d'abord, de gauchir, ensuite,

l'idéal touristique pour le faire sombrer, enfin, dans l'incohérence et le chaos et le vider, du même coup, de toute sa sève créatrice.

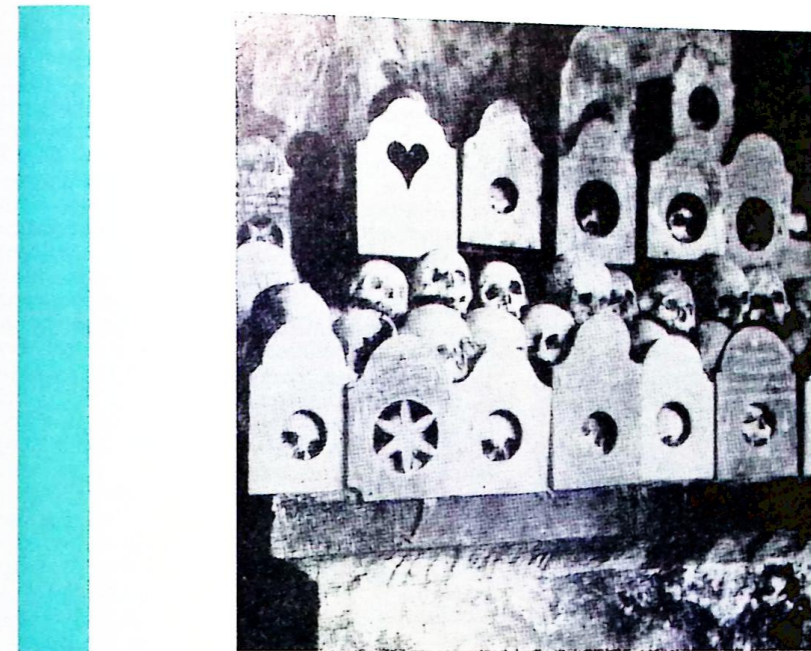
Science jeune, dynamique, excitante, passionnante même, mais combien fragile, subtile, voire complexe, le tourisme ne peut prétendre atteindre aux valeurs morales et intellectuelles les plus nobles comme les plus pures sans une subordination préalable à une discipline, des normes, des impératifs dictés à la fois par l'expérience, le bon sens et la raison. Improviser, en matière touristique, c'est non seulement s'exposer aux mécomptes, aux déceptions, aux désillusions, aux désenchantements, mais c'est se livrer aussi, sans retour, aux mille caprices et fantaisies du hasard, c'est renoncer, encore, délibérément, aux joies enivrantes, à la somme de plaisirs que dispensent ces évasions préparées à tête reposée et animées d'un esprit curieux des choses et des êtres. Qui nous dira les ravages causés par ce tourisme d'inspiration, pratiqué à l'aveuglette, à l'emporte-pièce, à la sauvette. Et sans franchir les limites pourtant étriquées de notre territoire, sans même déborder le cadre de la conférence de ce soir, il serait à coup sûr, troublant sinon inquiétant de connaître le nombre de touristes prétendument initiés, affranchis, expérimentés, qui confondent encore avec une désinvolture aussi stupéfiante que désarmante des régions aussi hétérogènes, aussi hermétiques tant du point de vue géologique que



AVIOTH

La recevresse et la basilique, dont voici, à droite, le grand portail et la rosace.

Photo :
René Briade.



L'ossuaire Saint-Hilaire de Marville compterait... quarante mille crânes !

(Photo Gérard.)

botanique, tant du point de vue de l'habitat que des mœurs, tant du point de vue climatique qu'économique, tant, enfin, du point de vue historique qu'artistique, que le sont notre Ardenne à la beauté austère et sauvage et notre Pays Gaumais à la joliesse et à la grâce si divinement désuètes.

Ce fut, sans doute, pour mieux nous imprégner de cette opposition fondamentale tout en nous préparant à la révélation progressive et méthodique du milieu spécifiquement gaumais que M. Briade planta à Herbeumont le premier jalon de notre fascinante chevauchée au cœur de notre Lorraine, à Herbeumont, ce village où la nature âpre, rugueuse a gardé tous ses droits, où les versants se dressent encore altiers, où les crêtes fantasques et têtues se cabrent, se hérissent et défient, dans un ultime élan, le ciel et les éléments, où le sapin mélancolique étend ses derniers tentacules, où l'Ardenne s'accroche encore comme si elle refusait de mourir. Sainte-Cécile, groupant ses maisons blanches au pied d'un rocher et Chassepierre, un des hauts lieux thématiques de nos paysagistes et dont les origines se perdent dans la nuit des temps, nous donnent un avant-goût de cette Gaume, « ce petit pays qui chante et rit là-bas, aux frontières de France » comme la qualifia si justement Marcel Thiry, de cette Gaume aux collines si fraîches, si douces, qui étalent sans pudeur leurs croupes arrondies et voluptueuses, de cette Gaume aux habitations proprement blanchies à la chaux, serrées autour d'une église, au fin clocher, de cette Gaume aux sources cristallines, aux ruisseaux capricieux et volages, de cette Gaume mouchetée de délicieux bocages, où le hêtre folâtre avec le chêne et le bouleau, de gras pâturages, d'opulents labours, d'attrayants vergers, de cette Gaume, patrie des écrivains et des poètes, de cette Gaume qui chantèrent Edmond Picard, Camille Lemonnier, Pierre Nothomb, Adrien de Préville, de cette Gaume, terre des légendes et des gestes héroïques où la réalité même a le goût du

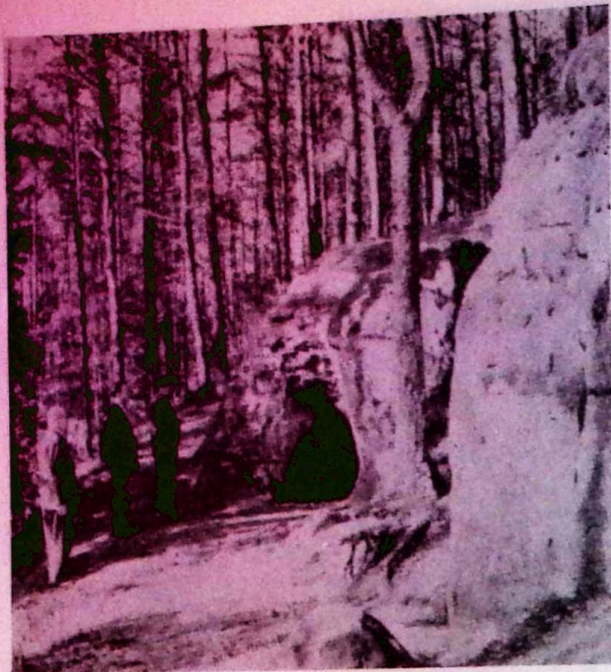
merveilleux, de cette Gaume, enfin, volontiers vantarde, goguenarde, cocardière, un rien farfelue mais qui vit si intensément sous son soleil du Midi.

Florenville, campée sur une éminence à 351 m d'altitude, domine de sa terrasse une harmonieuse boucle de la Semois qui semble quitter à regret la terre gaumaise. Avec ses larges rues, sa vaste place carrée, ses hôtels confortables, elle est, dit Edouard Ned, la plus belle station de villégiature de la Semois gaumette. Chiny n'est pas loin et avec elle ressuscite tout un lointain passé où le faste le disputait à l'opulence. Aujourd'hui, humble bourgade de quelque huit cents habitants, Chiny, qui n'a jamais abdiqué son titre de ville, entretient toujours, derrière son masque fait d'un mélange de



VIRTON : Vieille cuisine gaumaise.

(Photo : Musée gaumais.)



Le Trou des Fées à Croix-Rouge.
(Photo : Gérard.)

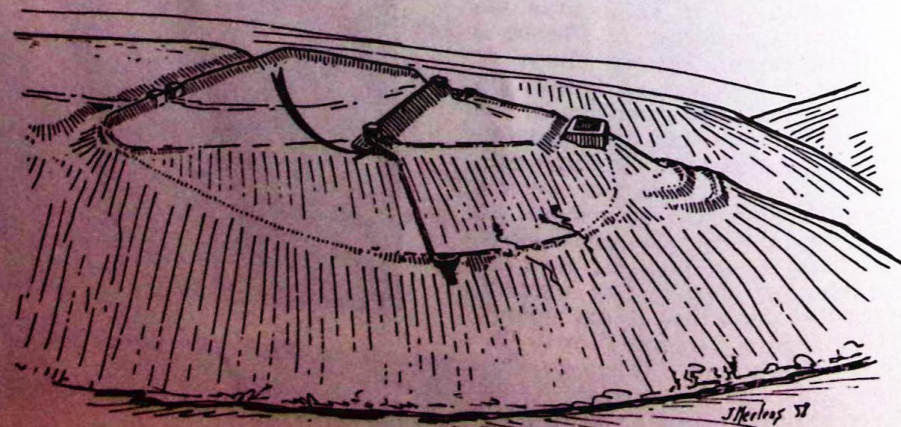
bonhomie et d'insouciance le culte séculaire à sa fière lignée de comtes qui, durant plus de quatre siècles, administrèrent avec autant de bonheur que de magnanimité, un domaine dont l'étendue et la richesse devaient susciter bien des convoitises. Près du Pont Saint-Nicolas, magnifique ouvrage d'art dont les cinq arches, en pierres, enjambent allègrement la Semois, il nous faut sacrifier au rite consacré et, sous la garde aussi vigilante qu'expérimentée de passeurs chevronnés, nous laisser happer par ces gorges ténébreuses et encaissées, nous frayer, vaille que vaille, un chemin à travers ce chapelet d'éboulis qui semblent multiplier, comme à plaisir, les chicanes sur notre route et, au cœur de ce labyrinthe impressionnant, et, au contact de cette nature primitive, farouche, rebelle, communier intensément au spectacle grandiose, écrasant presque irréel d'un décor dantesque que nul artifice ne vient ternir. Huit kilomètres d'une brève croisière à la fois enchanteresse et bouleversante, excitante et capiteuse nous conduisent à Lacuisine dont les abords immédiats nous permettent de prolonger notre grisante rêverie.

Orval et son site fameux, tout auréolé du prestige incomparable de sa célèbre abbaye cistercienne, sont à portée de la main. Le moutier rénové où

l'art cistercien se marie, avec infiniment de mesure, aux exigences de la technique moderne, esteste, avec force, face aux ruines admirables de l'abbatiale du XII^{ème} siècle, de la pérennité des valeurs morales et de la primauté absolue de l'esprit sur la matière. Comisons pas, à la suite de notre distingué mentor, à brûler allègrement le poste de douane française, pour nous plonger dans la vision fantasmagorique, hallucinante que nous réserve Avioth, village exsangue, presque oublié, qui, fort à peine de cent cinquante âmes, éparpille son quarteron de maisons chétives au pied d'une authentique basilique dont l'insolente munificence contraste singulièrement avec la pauvreté ambiante. Elevée dès le XII^{ème} siècle, remaniée à plusieurs reprises, jusqu'au XVI^{ème} siècle, cette petite cathédrale comme on se plaît souvent à l'appeler, où s'étale tout le savoir de l'Ecole champenoise, abrite une très antique et très vénérable statue du XII^{ème} siècle, celle de Notre-Dame d'Avioth, objet d'une dévotion séculaire dont l'apogée se situe au XV^{ème} siècle. Fruit des libéralités princières, notamment, du comte et de la comtesse de Chiny et, plus tard, de la famille de Rodemack, mais surtout des aumônes des pèlerins et de la collaboration généreuse des populations voisines, ce joyau de l'architecture gothique qui confond encore toujours les esthètes comme les profanes tant par la pureté de ses lignes et la délicatesse de ses formes que par la finesse de ses sculptures, est précédé de la Recevresse, authentique bijou en gothique flamboyant, marqué aux armes des Rodemack et qui était destiné à recevoir les dons tant en nature — animaux, grains, linge, cire, torches — qu'en argent déposés par les pèlerins et anime, aujourd'hui, encore, de sa grâce un rien précieuse cette fresque monumentale d'une indicible beauté.

Toujours sous la conduite de notre aimable cicérone, gagnons, maintenant Montmédy, près du confluent de la Chiens et de la Thonne. Singulièrement bourgade avec sa ville basse, active et commerçante et sa ville haute pratiquement déchuë, qui fut fortifiée sous Charles Quint et dont le dispositif de défense fut remanié par Vauban. Autre cité « fantôme » où s'accrochent encore les ombres du passé, Marville, de nos jours, humble village, clame, encore, le long de ses façades patriciennes où triomphe l'art de la Renaissance ou au hasard de ses tourelles si typiques, héritage de la période espagnole, l'immense bien-être qu'elle connut, aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, à l'époque où les marchands de draps et de cuirs portaient bien loin le renom de la villette. Mais la principale attraction de Marville reste l'église et le cimetière de Saint-Hilaire. Blottie pudiquement dans la verdure, elle est bien loin de cette gracieuse églisette, avec sa toiture inclinée aux

Croquis
du refuge
de Buzenol.



La flèche indiquant
l'endroit
de la
découverte
des
sculptures.

tuiles rondes et les multiples retouches qu'elle eut à subir au cours des âges ne sont pas parvenues à effacer ses origines romanes. L'intérieur abrite un véritable musée lapidaire où sont conservés plusieurs monuments funéraires provenant du cimetière voisin. Bien que les pierres tombales qu'il renferme ne remontent pas au-delà du XV^{ème} siècle, ce cimetière, qui forme un ensemble absolument unique dans la région, paraît aussi ancien que l'église. A l'occasion d'un aménagement opéré au XVI^{ème} siècle et au cours duquel bon nombre de sépultures de familles éteintes et disparues furent supprimées, on éleva un ossuaire qui compterait la bagatelle de quarante mille crânes.

Après cette vision apocalyptique dont le côté macabre est tempéré par l'extrême vénusté des lieux, rejoignons la Gaume belge où Torgny, réputée pour sa faune et sa flore particulières ainsi que pour ses vignobles, nous servira de tremplin pour atteindre Virton, la pimpante capitale du pays gaumais, construite initialement sur le plateau de Mageroux, fortifiée sous Charles Quint, démantelée par Louis XIV et, aujourd'hui, foyer incandescent de culture et d'humanisme que cristallisent, à la fois, ses multiples établissements d'instruction où s'épanouit une vie intellectuelle aussi intense que rayonnante et son Musée Gaumais, prestigieux réceptacle de l'archéologie, de l'histoire, du folklore, des beaux-arts et des anciens métiers de la Gaume.

Ici défilent, dans une distribution exemplaire, les témoins les plus éloquentes du passé historique et artistique de la région : sculptures gallo-romaines, poteries, monnaies, armes et ustensiles de toilette mérovingiens, collection éblouissante — l'une des plus belles de Belgique — de taques de foyer, reconstitution saisissante de vérité d'intérieurs gaumais avec cuisine, au sol carrelé de pierres grises, complètement équipée, chambre à coucher, ateliers ou boutiques d'artisans, de tisserands, de vanniers et de potiers ainsi qu'un brillant éventail de tableaux, choisis parmi les plus expressifs, des peintres de la Gaume.

Et la ronde se poursuit, grisante, affolante, tant la glèbe gaumaise recèle des trésors insoupçonnés. Les polissoirs néolithiques de Virton-Saint-Mard, qui attestent de l'occupation des lieux, dans les temps les plus reculés, le musée du potier gallo-romain à Huombois, premier musée de plein air créé par les animateurs du Musée Gaumais, le Trou des Fées, à Croix-Rouge où, s'il faut se fier à la légende, les sorcières se réunissaient pour danser, au clair de lune, leur obsédant et infernal sabbat, sont autant de sites mystérieux, attachants, captivants, de cette surprenante terre de Gaume chargée d'une envoûtante poésie, lourde aussi d'un passé prestigieux dont Montauban-sous-Buzenol constitue, peut-être, l'un des plus scintillants fleurons.

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle, grâce aux défenses naturelles qui le ceinturaient, le promontoire de Montauban fut aménagé, en refuge, depuis les temps les plus reculés comme l'attestent ces silex de l'époque néolithique (1500 environ avant Jésus-Christ) mis au jour lors des coupes effectuées sur le terrain. Fortifié, dès le second âge du fer, par l'édification d'une impressionnante enceinte, ce site privilégié fut occupé, plus tard, par les Romains qui renforcèrent le système de défense existant, tant en construisant un nouveau rempart de 57 mètres consolidé lui-même par un mur épais de 1,50 mètre de long. Dans la fièvre qu'ils mirent à ériger les soubassements de ce nouveau bastion, les Romains récupérèrent les matériaux qu'ils trouvèrent dans la région, entre autres de nombreux bas-reliefs provenant de monuments funéraires, sans paraître se sou-



La moissonneuse des Trévires, dont l'image a fait, en 1958, le tour du monde.

cier, le moins du monde de la valeur artistique des pierres et blocs qu'ils manipulèrent. Plus tard, selon toute vraisemblance au IX^{ème} ou X^{ème} siècle, un château fort, dont ne subsistent plus, aujourd'hui que les ruines du donjon fut édifié sur le promontoire. A cette forteresse s'accroche la légende des Quatre Fils Aymon qui, assiégés par les cohortes de Charlemagne, auraient abandonné leur château en flammes et, montés sur leur cheval Bayard, auraient, d'un bond prodigieux dans l'espace, atterri deux kilomètres plus loin à l'endroit dit « Pas Bayard » où les autochtones nous montrent encore, avec orgueil la trace laissée par le sabot du fabuleux quadrupède.

Les découvertes (quarante-trois blocs datant tous de la période romaine), aussi spectaculaires que sensationnelles, qui, voici un lustre, ont révélé Buzenol à l'attention du monde entier, ont été judicieusement mises en valeur dans le musée mi-souterrain de Montauban. On peut y admirer, à côté de documents extrêmement précieux pour la connaissance de la technique sculpturale, mais aussi des mœurs et même des instruments de travail de nos ancêtres, ce bas-relief représentant le « vallus », la célèbre moissonneuse des Trévires dont l'existence était déjà signalée par Pline l'Ancien et Palladius mais dont aucune reproduction n'avait été retrouvée à ce jour. Première machine agricole de tous les temps, cette moissonneuse, si elle atteste péremptoirement le degré élevé de civilisation atteint par les Gaulois, démontre, aussi, avec vigueur, la haute et combien noble ascendance de notre beau pays gaumais.

Admirablement charpentée, rythmée par un superbe éventail de diapositives en couleures, émaillée, avec discrétion, d'anecdotes finement caustiques, qui fleuraient bon le terroir gaumais, cette conférence, d'une brillante facture littéraire et d'une grande élévation de pensée, laissera en nous le plus suave des souvenirs.

Y. B.

2 mars 1964.

La Chaussée Brunehaut

par M. Marc MARIEN,

conservateur adjoint à la Section Préhistoire des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

EN nous conviant à l'accompagner, par le cœur et par l'esprit, de Bavai à Cologne, le long de cette antique voie romaine, plus communément appelée chaussée Brunehaut, M. Marc Marien, le savant et enthousiaste conservateur adjoint des Musées Royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles, a très opportunément remis à l'avant-plan de l'actualité le problème aussi urgent que vital de la préservation de nos sites archéologiques. En effet, le danger que courent, en l'absence de toute protection légale digne de ce nom, ces inestimables témoins du passé, est loin d'être illusoire. Face à un monde impitoyable où tout est régenté en fonction des impératifs aveugles de la production à outrance, où les prétentions exorbitantes d'une économie vorace et débridée n'épargnent ni nos villes, ni nos campagnes, faisant de chaque mètre carré de terre rentable l'enjeu de folles enchères, où les poussées tentaculaires de l'habitat et les lotissements ravageurs, pratiqués, trop souvent, sans l'ombre d'un discernement, resserrent, chaque jour davantage, dans leur étau puissant et impitoyable les rares parcelles de terre vierge, échappées miraculeusement aux vagues dévastatrices de l'expansion agricole et, surtout, industrielle, la question de la sauvegarde de nos monuments préhistoriques se pose avec une acuité qu'il serait vain de nier et criminel d'ignorer.

Les exemples de ce béotisme débilisant et rétrograde qu'aggravent encore les exploits imbéciles et dégradants de nos modernes iconoclastes foisonnent. Tumuli arasés ou méthodiquement grignotés par les assauts insidieux et persévérants des râtaux, sarcloirs et charrues auxquels nos machines agricoles perfectionnées viennent apporter leur soutien diabolique dans une sarabande effrénée de terres remuées, ramenées à l'état chaotique au nom du sacro-saint progrès, reliques sans prix affreusement mutilées ou pillées sans vergogne par des mains sacrilèges, sites prestigieux abandonnés au caprice ou à la fantaisie de groupes financiers ou immobiliers, trop souvent

guidés par le seul esprit de lucre, attestent, à suffisance la nécessité d'une politique réaliste et soutenue en vue de prémunir nos sites de cette asphyxie lente et progressive qui les menace et qui, dans la majorité des cas, n'est que le prélude, le signe avant-coureur d'un anéantissement radical et sans pardon avec, comme funeste corollaire, l'appauvrissement et l'amenuisement de notre patrimoine national.

Sans doute, objectera-t-on, non sans pertinence, les documents de l'histoire, qu'ils soient en bois ou en pierre, en bronze ou en fer, en or ou en ivoire, qui ont réussi à échapper, au cours des siècles, aux assauts impétueux de vandales sans scrupules ou à la convoitise et à la voracité de mercantis de tout acabit, sont-ils soigneusement inventoriés, étiquetés, catalogués et exposés, avec tous les égards dus à d'authentiques reliques, par nos musées nationaux, régionaux ou locaux. Certes, mais encore faut-il que ces pièces uniques et irremplaçables puissent, aux yeux du visiteur, évoquer, par le truchement du site qui les a vu naître, la vie, les mœurs et les travaux de nos lointains ancêtres, qu'elles puissent, en d'autres termes, s'exprimer dans toute leur force incantatoire, dans toute leur extraordinaire puissance suggestive et, pour tout dire, dans toute leur plénitude afin de composer ce tableau vivant, tangible, palpable, baignant réellement dans l'atmosphère des temps révolus.

A cet égard, la vérité nous oblige à reconnaître qu'en dépit de quelques adroites reconstitutions en « vase clos », le musée n'a pas encore été en mesure, à ce jour, d'offrir au visiteur avide d'évasion, ce climat chaleureux, réaliste, propice à la communion intime avec les fastes du passé, qui reste l'apanage du site. Certes, grâce à l'action dynamique et prudemment progressiste de nos érudits conservateurs, nos musées peuvent se targuer, sans forfanterie, d'être équipés pour présenter au profane comme au professionnel, au simple curieux comme au plus exigeant des chercheurs, une image ou, plutôt, un reflet valable du passé ainsi qu'un aperçu didactique très étudié des différentes civilisations qui se sont succédé sur notre sol. Il n'en demeure pas moins patent que c'est sur le terrain que l'amateur trouvera la vivante illustration et que, cueillera, véritablement, les fruits de l'éloquente leçon fournie par le musée. C'est au cœur même de ces sites où nos pères ont vécu, lutté, souffert et là seulement qu'il sentira pleinement pénétrer en

Une des tombes de Libersart, (Tourinnes-Saint-Lambert), éminence de faible envergure ne dépassant pas cinq mètres de haut, pour un diamètre moyen de quinze mètres.

lui ce souffle vivifiant et exaltant d'un passé millénaire.

Pour corroborer cette thèse de l'interdépendance étroite de l'objet avec son site, pouvait-on imaginer choix plus judicieux, plus péremptoire que cette chaussée Brunehaut dont chaque étape est un retour aux sources où se sont forgées, patiemment, nos traditions ancestrales, où notre histoire nationale, auparavant, encore vagissante et nébuleuse a pris, pour la première fois, peut-être, du volume, où la nature quasi inviolée concourt, encore, puissamment, à entretenir un climat obsédant, chargé de réminiscences, lourd d'enseignement, cette chaussée Brunehaut dont le tracé excentrique frappa à ce point, les imaginations, au cours du Moyen Age, que sa création fut successivement attribuée à Charlemagne et aux forces démoniaques avant d'être dévolue, tout aussi erronément, à Brunehaut, reine d'Austrasie dont la fin aussi lamentable que déchirante prêtait si aisément le flanc à l'efflorescence des légendes, cette chaussée Brunehaut qui semble s'être ingéniée à conserver jusqu'à nous un décor avenant, aimable, un brin désuet, un rien suranné, mais toujours frémissant, toujours palpitant, un décor qui serait comme une invitation discrète et pressante au dialogue entre le tourisme et l'archéologie, cette chaussée Brunehaut qui reliant Bavai, capitale de la Cité des Nerviens à Cologne, métropole de la Germanie Inférieure, fut, surtout, l'aorte du nord de l'empire romain en même temps qu'elle joua, plus tard, lors des déferlements des hordes germaniques, un rôle important sinon prépondérant dans la formation et le façonnage de notre frontière linguistique.

Avec cette chaleur communicative dont il semble posséder l'apanage et sans, pour autant, se départir de ce constant souci de précision scientifique qui le range, d'autorité, parmi les voix les plus écoutées du monde archéologique, M. Marc Marien invita le nombreux public qui se pressait dans notre salle de conférences, à baguenauder, à folâtrer à sa suite le long de cette mémorable voie romaine. Devant



Les tombes de Noirmont dominent toujours le vaste paysage.

l'ampleur démesurée, voire effarante d'un sujet qui, à lui seul, aurait aisément épuisé un cycle complet de conférences tant ses racines pénètrent profondément dans les entrailles mêmes de notre histoire, notre distingué mentor comprit, d'instinct, qu'il convenait de la dégrossir la matière, de l'aérer, de l'élaguer, de la dépouiller même pour la schématiser, ensuite, sans lui enlever pour autant sa force évocatrice, ni sa puissance corrosive. Un commentaire vif, alerte, nerveux dont la sobriété concertée décuplait encore l'efficacité, une gamme éblouissante de diapositives en couleurs sélectionnées avec un soin jaloux pour mieux « matérialiser » ce lien mystique, spirituel qui unit le musée au site, eurent tôt fait de hausser l'entretien au niveau d'une démonstration aussi brillante que féconde.

Privés de la magie de l'image, efforçons-nous, pourtant, de retracer dans ses grandes lignes, les phases capitales de cet exaltant et combien salutaire pèlerinage aux origines de notre civilisation occidentale. Bavai, l'ancien Bagacum doit sa bonne fortune aux Romains qui surent tirer parti, avec infiniment d'intelligence de sa situation géographique exceptionnelle qui le désignait comme centre névralgique de la Gaule septentrionale. Conscients de l'importance de cette position stratégique, les premiers empereurs et, principalement Claude, s'employèrent à doter la ville d'un imposant réseau routier qui rayonnait dans toutes les directions avec comme voies principales l'Augusta Treverorum conduisant à Trèves, chef-lieu de la cité des Trévires, la route se dirigeant vers Reims, l'antique Durocororum, chef-lieu de la cité des Rèmes, la chaussée joignant les terres basses du Rupel par Enghien, Kester et Asse, l'artère d'un grand intérêt militaire reliant Bavai à Boulogne par Arras et, enfin, la grande chaussée de Cologne assurant la liaison directe avec le centre administratif de la Germanie Inférieure. Les bienfaits de la longue pax romana joints à sa situation hors pair contribuèrent très vite à transformer Bavai en un des centres les plus actifs et les plus florissants de toute la Gaule et l'impressionnant ensemble souterrain, exhumé au cours des récentes fouilles, et que couronnait, sans doute, un temple ou un autel édifié sur un podium

Une superbe cenochoé de verre translucide légèrement jaunâtre, à haut col et bec tréflé bordé d'un filet de pâte de verre bleu, provenant du tumulus de Noirmont.

(Cop. A.C.L.)



GRAND-ROSIERE. — La voie romaine de Bavay à Tongres et le vicus d'Hottomont. (Photo Mariën)

de trente mètres, elle préfigure la superbe panoplie de tumuli, incontestablement les plus beaux et les plus représentatifs de toute l'Europe occidentale, qui, désormais, nous accompagneront jusqu'au cœur même de Tongres, parant la nature du plus fascinant des diadèmes. Silhouettes touchantes, voire pathétiques, échappées comme par miracle aux lacérations des ans, aux meurtrissures des intempéries, aux convoitises et aux appétits des hommes, toutes méritent notre respect et notre vénération.

A quelque 5 kilomètres de la chaussée, à peu de distance d'un vicus où furent découverts, entre autres antiquités, une habitation et un four de potier, un bûcher commun et un petit cimetière au mobilier très modeste qui servit, selon toute vraisemblance de sépulture aux artisans et esclaves occupés dans les entreprises locales, subsistent toujours deux des trois tombes de Libersart (Tourinnes-Saint-Lambert), éminences de faible envergure, ne dépassant pas cinq mètres de haut, pour un diamètre moyen de quinze mètres qui ont été édifiées à l'aide de couches d'argile mêlée de fragments de tuiles et de poteries et qui ont été vainement explorées. En revanche, les Tombes de Noirmont, postérieures aux années 160 et joliment campées à quatre kilomètres environ au nord de la voie romaine, sur le territoire de Cortil-Noirmont où elles dominent toujours de leurs lignes gracieuses un paysage aux courbes langoureuses et aux profondes attaches bucoliques ont atteint à la renommée universelle en livrant

rectangulaire d'environ 20 mètres sur 30 de côté, atteste encore, en dépit des déprédations et ravages consécutifs aux invasions barbares, de l'opulence et de l'extraordinaire grandeur de la cité en même temps qu'il offre à notre admiration et à notre méditation un exemple étourdissant du savoir et de la virtuosité des bâtisseurs romains.

Nous engageant dans cette chaussée Brunehaut dont le tracé rectiligne, sinueux et fantasque ensuite traverse cinq de nos provinces (Hainaut - Brabant - Namur - Liège et Limbourg), nous couvoyons, d'abord, le site de Givry (Hainaut) où, au lieu-dit La Vieille Bruyère, furent découverts une série d'objets en bronze qui semblent avoir été enfouis lors des déferlements barbares et dont la pièce maîtresse est incontestablement une minuscule statuette de Mercure ne dépassant pas vingt centimètres de hauteur, d'une facture robuste où le dieu du commerce est figuré nu, une chlamyde, au beau drapé, rejetée sur l'épaule gauche. Sur le territoire d'Aulchin, au Champ des Agaises furent mises au jour des substructions d'une villa romaine, dans un état de conservation tout à fait remarquable, tandis qu'à proximité, à hauteur du village actuel s'élevait un petit vicus (minuscule bourgade) que voisinait une nécropole. De cette agglomération provient une curieuse anse de buire, en bronze, enrichie d'un Amour et agrémentée de figures symboliques.

Nous atteignons, bientôt, la limite de la cité des Nerviens et les confins de la Civitas Tungrorum. Là, sur une butte, s'élevait une forteresse, dotée d'excellentes défenses naturelles, protégée qu'elle était, tant au nord qu'à l'est par un cordon de prairies basses, renforcée au sud et à l'ouest par de larges fossés dont la profondeur dépassait quatre mètres et consolidée, plus tard, à l'aide d'épaisses murailles que coiffaient, légèrement en saillie, quatre robustes tours d'angle. Ce sont les vestiges affreusement mutilés de ce castellum, sis à Brunehaut, hameau de Liberschies, qui vers la fin du XVI^m siècle ou au début du XVII^m siècle, servirent d'assise à un couvent de Dominicains. A Penteville, à l'entrée du Brabant, là où émerge encore un tertre funéraire, la chaussée perd brusquement son caractère rectiligne pour se poursuivre sinuose, méandrique jusqu'aux portes de Tongres. On se trouve, ici, vraisemblablement, en présence d'une ancienne piste de l'âge du fer, aménagée pour permettre l'écoulement du charroi romain. Quant à la tombe proprement dite, aujourd'hui, sérieusement entamée par les instruments aratoires et dont la hauteur initiale devait friser les dix mètres pour un diamètre

La tombe solitaire dite de l'Empereur, à Villers-le-Peuplier.



des trésors qui, tant par leur qualité exceptionnelle que par leur rareté, n'ont pas usurpé l'épithète de chefs-d'œuvre de l'art antique. Joyaux d'une valeur inestimable que ce splendide lézard en cristal de roche qui orna, peut-être le couvercle d'un coffret, que cette bague à anneau tors, taillée dans la même matière et éclatante de luminosité, que cette éblouissante coquille en ambre qu'on ne peut se lasser de contempler et où le génie de l'artiste s'exprime avec une virtuosité étourdissante, que cette superbe œnochoé de verre translucide, dont le fond porte la marque d'un maître verrier, et qui se distingue tant par la sobriété de son élégance que par l'extrême pureté de sa forme.

Progressant en direction de Tongres, nous côtoyons, bientôt, le majestueux tumulus de Grand-Rosière, plus connu sous le nom de Tombe d'Hottomont. Il couronnait, jadis, un bois touffu où pullulaient les lapins de garenne et ne possédait pas alors cette présence et ce rayonnement que des travaux de défrichement successifs lui conférèrent par la suite. Un moment menacé d'anéantissement sous les coups de boutoir répétés des machines agricoles et nonobstant quelques déprédations apparentes en surface, il intrigue et fascine toujours le curieux par sa masse considérable, haute de plus de dix mètres et reposant sur une base de quarante-huit mètres de diamètre. Poste d'observation idéal, repère excellent pour les troupes en campagne, il fut, très tôt, vidé de son mobilier funéraire, peut-être à l'époque des guerres de Louis XIV. Et la folle sarabande des tumuli se poursuit à un rythme suivi, soutenu, régulier. Tertres jumeaux de Merdorp et d'Ambresin, tombe solitaire dite de l'Empereur à Villers-le-Peuplier, une des plus minuscules du groupe hesbignon, aujourd'hui, littéralement envahie, écrasée par la végétation parasitaire, tombe d'Avennes, située, en réalité, sur le territoire de Braives, qui serait, si l'on peut se fier aux caractères des objets en céramique ou en verre qu'elle abritait, le patriarche de nos

tumuli et aurait été érigée dès la fin du I^{er} siècle, vers les années 80-90, groupe fameux et hautement pittoresque des cinq tumuli d'Omal qui, suivant la tradition populaire, auraient contenu les restes d'un général romain et de ses quatre fils, tombés, en cet endroit, les armes à la main, légende qu'accrédita, peut-être, la découverte dans l'une des tombes d'un parazonium, magnifique épée d'apparat à poignée, pommeau et



Un très beau petit bronze représentant Hercule, vêtu de la peau du lion de Némée. Cette statuette se distingue par la beauté du modelé et par l'admirable finesse des détails.



Un vestige de l'enceinte de Tongres.

gaine d'ivoire, tombe de Saives à Celles-lez-Waremme où furent déposés à titre d'offrandes funéraires exceptionnelles deux harnachements de cheval dont l'un très luxueux était enrichi de remarquables appliques de bronze ajouré, tumuli de Koninksem, dont le plus grand atteint quelque seize mètres de hauteur, et qui furent, vraisemblablement vidés de leur contenu par les troupes françaises cantonnées dans la région, après la bataille de Rocour (1747), sont autant de prestigieux fleurons qui semblent surgir, palpitants encore, du royaume des ombres.

Nous sommes aux portes de Tongres, l'Atuatuca Tungrorum, dont le mur d'enceinte, long de 4.500 mètres et garni de tours rondes fut érigé dans le courant du II^m siècle mais s'avéra d'une efficacité toute relative lors des déferlements des hordes barbares, nécessitant l'édification, au IV^m siècle, d'une seconde enceinte plus courte, plus tassée (2.000 m environ) mais aussi plus épaisse et munie de tours plus nombreuses, échelonnées, approximativement, tous les vingt mètres. Cette dernière muraille a intégralement disparu. Quant à la première enceinte, son état, déjà, déplorable a encore été aggravé par les empiètements systématiques des propriétaires riverains. Situation alarmante à laquelle il conviendrait d'obvier de toute urgence. Si la rareté des documents exhumés — fragment d'une colonne itinéraire qui devait occuper le centre du forum, quelques statuettes et des débris de sculptures — rend ardue toute reconstitution du climat intellectuel et religieux de la Tongres romaine, en compensation, les nécropoles qui se déployaient aux abords d'Atuatuca ont transmis jusqu'à nous un éventail d'œuvres de toute beauté tel ce vase à onguent, rehaussé de petits Amours, gambadant entre des pampres, telle aussi cette étonnante bague en or, enrichie d'un camée en sardoine, représentant un faune tenant avec délicatesse une grappe de raisins, telle encore cette bague en cristal de roche où figure une divinité, coiffée à la manière de Faustine la Jeune, épouse de Marc-Aurèle, tel enfin ce gracieux Hercule, haut à peine de 8,5 centimètres d'un modèle ravissant et d'une prodigieuse finesse de détails.

Puisse le vibrant plaidoyer de M. Mariën, contribuer puissamment à la conservation et à la revalorisation de ce haut lieu de notre histoire qu'est restée, en dépit des outrages, la chaussée Brunehaut. Signalons, in fine, que M. Mariën a consacré à ce sujet une admirable étude (*), richement illustrée, et d'une présentation très soignée, où s'étale sa grande érudition et que tout homme cultivé comme tout collectionneur averti se doit de posséder.

Y. B.

(*) « Par la Chaussée Brunehaut de Bavay à Cologne » par M. E. Mariën, un ouvrage fort de 120 pages, édité et vendu par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 10, Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Prix : 90 francs.



BRUXELLES - PARIS

Vers quel but invisible un dieu joueur de flèches
A-t-il lancé mon avion qui se dépêche ?

De son corps fuselé de métal et d'oiseau
Il écarte le ciel vibrant comme un rideau.

Par-dessus, par-dessous, le grand bal des nuages
S'achève en frisselis d'écume sur la plage.

J'aperçois, par un trou brusquement agrandi,
Un pays surjetant la moire et l'organdi.

Là-bas, cheveux au vent, c'est la Forêt de Soignes
Et les autos ont l'air de fourmis qui s'éloignent.

Les champs, rayés de bout en bout par des chemins,
Tendent sur l'horizon leur manteau d'arlequin.

Au cœur d'un parc feuillu, décline et solitaire,
Un château dresse un lourd et gris donjon de pierre.

Plus loin, quelques maisons montent la garde autour
D'un clocher bénissant la croix d'un carrefour.

Je m'abstiens de nommer villettes et villages
Qui, flamands ou wallons, ont un même visage.

On ne voit pas, d'en haut, de mur ou de fossé
Coupant le sol de la rigueur de son tracé.

On ne voit qu'une terre opulente et légère
Où jouent, aux échecs, ténèbres et lumières.

Sur la droite, il y a le ruban d'un canal
Et puis, comme en pavois, Notre-Dame-de-Hal.

Tiré par de longs rails plus minces que ficelles,
Un train noir, sur la gauche, approche de Nivelles.

Le Brabant se dissout comme un sucre dans l'eau
Tandis que, devant moi, s'étagé le Hainaut.

C'est celui du granit et des souples collines :
Arquennes, Henripont, Feluy, les Ecaussinnes.

Autrefois, dans le ciel que j'échancre à présent,
Un jeune aviateur s'attardait longuement.

Il virait sur une aile et traçait sa spirale,
En paraphe, au-dessus de sa maison natale.

Subissant le pouvoir aimanté des lointains,
Mon oiseau d'acier bleu m'offre d'autres butins.

Voici, sous le soleil échappé de sa cage,
Les terrils boursouflant le sol du Borinage.

Les geysers de vapeur, les flammes, les éclairs,
Un paysage où court le peuple de l'enfer.

La rouille des coronas, un long trait de mercure,
Un pont luisant ainsi qu'un cordon de soudure.

Une péniche écluse au pas lent d'un cheval,
D'autres sont à l'arrêt, en amont, en aval.

Les hommes, vus du ciel, ne sont plus que limaille,
Grains se dissimulant au milieu de la paille.

Au-delà des terrils placés en tirailleurs,
Le pays se relève et prend d'autres couleurs.

Des villages légers se tiennent l'un à l'autre,
Se partageant des champs de luzerne et d'épeautre.

Des fermes en carré font, au milieu des blés,
Eclater la blancheur de leurs grands murs chaulés.

Une voix me distrait : « Nous passons la frontière ! ».
Où donc est la douane ? Et ses strictes barrières ?

Rien ne s'est transformé. Je regarde et ne vois
Que mêmes champs dorés, mêmes prés, mêmes bois,

Mêmes essaims de toits, mêmes clochers d'églises
Levant leurs coqs de cuivre ainsi que des balises.

L'avion, dans le ciel, glisse comme un traineau.
Nous survolons Bavay, Raucourt puis Le Cateau.

Les nuages, formant tapis de haute neige,
S'effilochent au vent d'un furieux manège.

Je n'ai fait qu'entrevoir la forêt de Mormal
Et la houleuse ardeur de son corps végétal.

Ce qui s'offre aux regards brusquement s'en écarte :
Là-dessous, n'y a-t-il que des châteaux de cartes ?

Je dis un nom : Bohain, et je montre du doigt
Un gros bourg qui, bientôt, se perd derrière moi.

Après Fresnoy-le-Grand et quelque autre village,
C'est Saint-Quentin, ses tours, l'Étang d'Isle et sa plage.

La gare et Port Gayant, la Somme et son canal
Qui déroulent sans fin leur double fil d'archal.

A présent, le décor présente, en avant-scène,
Seraucourt, Saint-Simon et La Neuville-en-Beine,

Annois, Eaucourt, Beaulieu, Villeselve et Cugny,
Paroisses et hameaux, domaines et lieux-dits.

La campagne, à nouveau, mêle ombres et lumières.
Guiscard parle, à mes yeux, un langage de pierres.

Cap fixé sur Noyon, l'oiseau file au plus court
Et passe dans le ciel floconneux de Maucourt.

Il voit se déployer la douce Ile-de-France.
L'air bleuit et, soudain, a plus de transparence.

Voici, dans leur arroi léger et frémissant,
La sylve d'Autrecourt et la forêt d'Ourscamps,

Celle de Laigue aussi, prise entre l'Oise et l'Aisne,
Et Compiègne couleur d'absinthe et de verveine,

Et Compiègne aux sentiers louvoyants et profonds,
L'ampleur de son château, l'orgueil de Pierrefonds,

Les vergers à l'abri sous le dais des lisières,
Les barques de pêcheurs au fil de la rivière

Et la campagne encor puis une autre forêt,
Le vieux Valois épanoui comme un bouquet.

Je domine un instant un miroir d'eau tranquille,
Le temple inachevé, les pins d'Ermenonville,

Le grand désert de sable et, poudrant un coteau,
La pervenche si chère à Nerval et Rousseau.

Les poètes sont morts mais je les imagine
Dissimulés là-bas dans des buissons d'épines

Et regardant glisser au ciel, comme un archet,
Mon avion flairant le tarmac du Bourget,

Touchant déjà le but, esquissant un virage
Et descendant derrière un écran de feuillage

Pour m'offrir tout à coup la brumeuse splendeur
De Paris, dans l'ultime éclat du jour qui meurt.

Joseph DELMELLE,

Médaille du Tourisme Aérien
(Maison des Ailes, 7 février 1964)

MIDIS DU TOURISME

BUFFET : 12 heures — CONFERENCE : 12 h 30 à 13 h 30

« Promenade à Waterloo », par Théo FLEISCHMAN, président-fondateur
de la Société d'Etudes Napoléoniennes.

6 AVRIL 1964

SOIRÉES DU TOURISME

CONFERENCE : 20 à 21 heures

« Les Châteaux de Bruxelles », conférence dialoguée par Yvonne du JAC-
QUIER, archiviste-conservateur du Musée Charlier, et Marcel BALOT, pré-
sident de la Commission du tourisme du R.A.C.B. (projections).

9 AVRIL 1964

Les activités de l'exercice 1963 de la Fédération Touristique

DANS ses grandes lignes, le bilan des activités de la Fédération pour l'exercice écoulé, témoigne, avec éloquence, de l'expansion sans cesse plus poussée de la cause touristique brabançonne dont l'efflorescence remarquable a, déjà, très largement débordé le cadre étrié de nos frontières et qui s'appuie sur une politique de présence aussi irradiante et aussi soutenue que possible, propulsée et alimentée en fonction de cette double mission sacrée de guide et d'éducateur qui nous est dévolue. Cette politique a trouvé une illustration de choix dans notre participation à la 36^{me} Foire internationale de Bruxelles (30 avril - 12 mai), cette gigantesque confrontation des techniques modernes où 32 nations se disputent une palme symbolique face à un jury de plus de 900.000 visiteurs. De cet ensemble impressionnant dont l'étonnante diversité risquait à elle seule de semer une certaine confusion, notre Fédération réussit à émerger, à accrocher le regard grâce à son pavillon d'une conception toute neuve et d'un goût très sûr où les trésors d'art et les sites les plus réputés de notre province trouvèrent un cadre judicieusement agencé en fonction de leur discrète beauté. Illustration éclatante à la Foire internationale de Paris, également (22 mai au 3 juin) où notre participation fut l'occasion d'intensifier encore ses contacts aussi enrichissants que fructueux tant sur les plans culturels qu'artistiques avec le public français tout en stimulant par une meilleure compréhension mutuelle ses échanges si propices à la cause du tourisme. Illustration encore à ce 7^{me} Salon du Bâtiment et des Vacances de Charleroi où notre stand de 30 m² avait cette majesté que réclamait la munificence du patrimoine artistique et naturel du

Les hôtesses de notre bureau d'accueil se dévouent sans compter au service du public.



Brabant wallon très adroitement mis en relief ici. Illustration notoire, enfin, au Landesmuseum de Vienne, du 12 juillet au 4 août où, à côté d'une évocation saisissante des dernières réalisations entreprises en vue de doter Bruxelles d'une infrastructure routière, en tous points, digne de la vocation européenne de notre capitale, foisonnaient un superbe éventail d'œuvres de nos artisans d'art, représentant la jeune école brabançonne qui dans des disciplines souvent ardues, souvent semées d'embûches comme la dentelle, la tapisserie ou les arts du feu, s'avèrent les dignes héritiers d'une fière lignée d'artistes qui eurent, tour à tour, leur heure de gloire et conquirent les faveurs des monarques, princes et notables de l'Europe entière. Cette brillante exhibition aura, au-delà des techniques ou des concepts parfois divergents, au-delà même des entités raciales et politiques aura, à coup sûr, ravivé les liens puissants et séculaires que nouèrent, sur le plan spirituel, le Brabant et la Basse-Autriche à l'époque où les mêmes souverains présidaient avec bonheur et sagesse aux destinées communes de nos deux peuples.

Cette exaltante mission d'ambassadeur de la cause brabançonne, nos métiers d'art eurent encore l'occasion de l'exercer, d'abord, à l'Hôtel de Ville de Nassogne et au typique Fourneau Saint-Michel, du 15 au 30 juin dernier, dans le cadre de cette politique d'interprovincialisme dont le Brabant fut l'un des premiers et des plus ardents promoteurs et qui s'inscrit dans ce mouvement tonique d'échanges culturels dont les vivifiants courants animent, présentement, toutes les régions du pays, lors de l'inauguration, en octobre dernier, par M. De Clerck, ministre des Classes moyennes, de la salle d'exposition permanente de notre Office provincial des Métiers d'Art, jouxtant notre bureau d'accueil de la rue Saint-Jean et où se déroule depuis un véritable festival, confirmant l'étonnante renaissance et la saine vitalité de nos métiers d'art.

Sur le plan plus spécifiquement touristique, il convient de mettre en exergue l'achèvement du dernier tronçon (Baisy-Thy - Villers-la-Ville) dont le ruban symbolique a été coupé par notre président, M. Van Bever et qui met le point d'orgue aux travaux d'aménagement de cette superbe artère provinciale, plus couramment appelée la 430, spécialement conçue à des fins touristiques et qui, en 40 km d'un parcours fantasque où chaque profil, chaque courbe, chaque perspective est un sujet de ravissement et d'émerveillement, conduit le voyageur de Bruxelles aux ruines fabuleuses de l'abbaye de Villers. Cet heureux aboutissement d'une entreprise de longue haleine a été parachévé, peu après, par l'inauguration du sentier pour cavaliers joignant la forêt de Soignes à Villers-la-Ville et qui constitue le premier jalon d'un réseau équestre qui sillonnera, bientôt, toute la province de Brabant et a, en même temps, replacé d'emblée au premier plan de l'actualité touristique ce site tout à la fois fascinant et déroutant



Le sentier pour cavaliers qui relie Bruxelles à Villers-la-Ville.

Ce joli débouché a été apprécié par les spectateurs.

qu'est resté Villers-la-Ville, auréolé par la majesté de son illustre abbaye cistercienne. D'autre part, l'installation par les soins du Commissariat Général au Tourisme de nouveaux bureaux belges à Londres et à Paris (deux marchés essentiels de notre clientèle) a été vigoureusement épaulé par notre organisme, notamment, sous la forme d'un approvisionnement régulier de ces agences en dépliants régionaux. D'autre part, la campagne nationale en faveur de nos moulins menacés de disparition s'est poursuivie, sans désemparer durant toute l'année 1963. Parmi les réalisations les plus spectaculaires de ce mouvement généreux, épinglons l'achèvement des travaux de restauration intégrale du moulin à vent d'Ohain-Argenteuil, la terminaison des travaux de réédification, à Woluwe-Saint-Lambert, du moulin à vent d'Arc-Ainières et les opérations de démontage des ailes et de la toiture du moulin en briques de Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin dans le cadre du programme de sauvegarde de ce moulin. Le fait que douze moulins à vent contre, respectivement huit au 31 décembre 1959 et dix au 31 décembre 1962, sont, présentement en excellent état d'entretien et de conservation démontre éloquentement l'exceptionnelle vitalité de l'Opération Moulins en Brabant, seule province du pays, croyons-nous, en mesure de produire sur le plan de la matérialisation un bilan aussi positif et aussi exaltant.

Le dépliant consacré à Aarschot, perle du Hageland, reproduit l'image des imposants vestiges de la Tour d'Orléans (avec dans le fond l'église Notre-Dame) qui domine la ville.



Par ailleurs, l'éventail de nos dépliants régionaux, tous enrichis d'encarts explicatifs, s'est accru d'un quatrième fleuron intitulé : « Environs de Bruxelles » qui présente un raccourci saisissant du patrimoine culturel et des richesses naturelles du sud de la capitale, du Payottenland si cher à Pierre Bruegel et du Petit Brabant (nord-ouest de Bruxelles), diffusé comme les précédents en 125.000 exemplaires répartis en quatre langues (français, néerlandais, anglais et allemand) tandis que notre prochain dépliant : « Roman Pays de Brabant » dont la préparation est très avancée et qui sortira de presse, incessamment, gravitera autour du centre d'Art de Nivelles et des sites légendaires de Waterloo et Villers-la-Ville, complétés par une vivante description des multiples attraits qu'offrent les vallées de la Lasne, du Hain, de la Haute Dyle et de la sinieuse Sennette. La revue « Brabant » qui, rappelons-le, fête cette année le quinzième anniversaire de sa parution, continue de recueillir les éloges unanimes tant pour le savant éclectisme de ses études que pour la haute tenue littéraire de ses articles et la belle variété de son iconographie. Au rayon des tirés à part et des dépliants locaux, retenons la diffusion, en 10.000 exemplaires, de l'article « Rendez-vous... Villers-la-Ville » qui décrit par le menu le pittoresque sentier équestre, reliant Bruxelles à Villers-la-Ville, la publication, sous forme de plaquettes, de la délicieuse évocation de Virginal « ce village plein d'attrait » due à la plume habile de notre talentueux collaborateur Joseph Delmelle, ainsi que de la remarquable étude que le comte de J. de Borchgrave d'Altena a consacrée à l'iconographie de l'archange Saint-Michel. A ces tirés à part, il convient d'ajouter, dans le cadre de l'aide aux Syndicats d'Initiative, les dépliants relatifs à Tirlemont et à Hal, tirés respectivement en 25.000 et 17.000 exemplaires et en quatre langues que vient de compléter le dépliant local d'Aarschot, publié, également, en 17.000 exemplaires.

D'autre part, notre cycle de conférences didactiques s'est poursuivi au cours de la saison 1963-64 et a bénéficié d'un regain très marqué d'intérêt tandis que les châteaux de Wespelaar, Nieuweermolen, Cleerbeek et Valduc ont groupé, sous leurs tours patriciennes, à l'occasion des concerts d'été, la foule des mélomanes. Il importe encore de relever l'effort tout particulier qui s'est fait jour sous l'angle de la publicité et qui s'est traduit, notamment par des articles et annonces parus dans le « Travel Trade Gazette », « L'Actualité Touristique », la « Revue de Bruxelles » et dans le puissant quotidien viennois « Die Presse », les efforts soutenus déployés par notre bureau d'accueil, nos hôtesses et notre centre de documentation, en vue de répondre, avec le maximum d'efficacité et de pertinence, à cette haute et noble mission que nous nous sommes assignée de promouvoir la cause touristique de notre terre brabançonne, promotion que les récentes statistiques publiées au sujet des nuitées dans notre capitale semble corroborer (836.576 nuitées pour les six premiers mois de 1963 contre 785.061 pour la période correspondante de 1962).

La joute « de la dame inconnue »

Le 29 mai prochain, à l'initiative du Conseil interparlementaire de Benelux et avec la collaboration technique de la Société de l'Ommegang de Bruxelles, la capitale belge sera le théâtre d'une grande manifestation historique et folklorique qui commémorera le 500^e anniversaire de la convocation par Philippe le Bon, des Etats généraux des anciens Pays-Bas.

C'est à une organisation beneluxienne qu'il appartenait de prendre une telle initiative, puisque les possessions septentrionales du duc de Bourgogne englobaient à l'époque les territoires actuels des trois pays du Benelux.

Afin de donner à l'événement un caractère à la fois spectaculaire et respectueux des faits réels, le comité organisateur a décidé de reconstituer dans le cadre unique de la Grand-Place de Bruxelles, la joute dite « de la dame inconnue » que Philippe le Bon organisa dans cette ville au printemps de l'an 1464.

Ce spectacle fastueux, que l'on espère voir se dérouler en présence des représentants des trois maisons régnantes, aura lieu le vendredi 29 mai 1964 à 20 h 30.

Pour permettre à un large public de bénéficier de cette chatoyante reconstitution, le cortège se formera au Palais d'Egmont, dans le haut de la ville, et descendra ensuite vers la Grand-Place.

Dès à présent, les archives de la ville sont minutieusement compulsées afin que cette manifestation soit un spectacle aussi fidèle que grandiose.

Charme Printanier...

La Forêt de la Forêt de Soignes, Watermael-Boitsfort accueille en toutes saisons de nombreux visiteurs.

Cependant, c'est au printemps que cette commune,



sertie entre ville et forêt, reçoit le plus grand nombre de visiteurs : sa forêt renaissante, ses étangs, ses avenues plantées de cerisiers du Japon... extraordinaire voûte fleurie... constituent un attrait inégalable.

Le Syndicat d'Initiative local, conscient de la richesse d'un tel patrimoine se doit d'en faire rayonner la beauté !

Le cinquième spectacle « son, lumière et sculpture » aura lieu, cette année, à l'étang du Souverain (à la place de Boitsfort) qui nous renverra l'image des platanes, des saules, des buissons, des sculptures et des spectacles (théâtre, chorégraphie, poésie et guitare...).

Dans ce site féerique, en bordure des cerisiers fleuris, l'art et la nature seront étroitement unis.

Les illuminations débuteront le 24 avril prochain et les dates des spectacles seront diffusées par la presse et la radio.

Prenez rendez-vous avec le printemps à Watermael-Boitsfort car... « a think of beauty is a joy for ever !... ».

Renseignements : S.I. de Watermael-Boitsfort, tél. : 72.26.53.

Echos de nos Syndicats

L'assemblée générale du S. I. de Bruxelles

Le Syndicat d'Initiative de la Ville de Bruxelles a tenu son assemblée générale statutaire sous la présidence de M. Dewael.

Après l'approbation de divers rapports administratifs, il fut procédé à la réélection de certains membres du Conseil Général :

MM. BERNHEIM, VAXELAIRE et WIELEMANS, vice-présidents;
BROUWERS-TITS, secrétaire général;
VUYLSTEKE, trésorier général;
CHANTREN et WOLFERS, administrateurs.

En fin de séance, le président DEWAEEL souligna le succès obtenu lors de la représentation de la « Veuve Joyeuse », en soirée du 12 décembre. Succès d'autant plus justifié, qu'il a permis par la même occasion de concentrer l'attention d'un public sélectionné d'étrangers.

Il a esquissé alors un aperçu des manifestations pour l'exercice 1964. Dans ce cadre, une série de soirées seront organisées à l'occasion du 50^e anniversaire de la bataille de l'Yser, avec le concours de musiques militaires des pays alliés de 1914, soit une dizaine de pays. Les fêtes du 21 juillet laissent prévoir quelques innovations. C'est ainsi que le bal populaire se verra remplacé par un grand Festival de Jeunesse et le feu d'artifice, en souvenir de celui de Bangkok en l'honneur des Souverains, s'inspirera de celui-ci et constituera une création exceptionnelle.

Un sursis de 4, 6 ou 8 ans pour le clocher de Diegem

Il n'est pas question actuellement de démonter le clocher — monument classé — de l'église de Diegem, pour la bonne raison qu'il ne gêne en rien, pour le moment, la navigation aérienne. Telle est la déclaration recueillie à la Régie des Voies aériennes où l'on fait remarquer qu'un balisage spécial a déjà été mis en place à cet endroit : une croix lumineuse.

On indique à la même source que des études sont actuellement en cours en vue d'un aménagement et d'une infrastructure qui constituent un programme à long terme pour l'aérodrome de Bruxelles-National.

La piste actuelle de 3.650 mètres peut être prolongée sans grande difficulté, sans expropriation

et avec le moins de frais possible. Ces travaux coûteront cependant quelque 150 millions de francs. Il s'agit d'un prolongement de 600 mètres environ. Cette piste pourrait d'ailleurs éventuellement être dédoublée, précise-t-on encore à la même source où on envisage également la possibilité de l'allongement d'une autre piste, avec le balisage requis comme pour la première, qui serait portée de 2.300 mètres à 3.000 mètres.

La Régie des Voies aériennes indique que c'est en rapport avec ce programme à long terme, que se pose le problème de la tour de Diegem. De toute façon, y ajoute-t-on, les études ne pourraient être terminées que dans deux ans et le véritable problème ne pourrait se poser que d'ici quatre, six ou huit ans.

UN HOMMAGE A WALTER FOSTIER

Sous le haut patronage de M. A. Bertrand, ministre des Communications et la présidence d'honneur de M. A. Haulot, commissaire général au Tourisme et à l'initiative du S.I. d'Olloy, s'est déroulé, dans un coquet établissement de l'agglomération bruxelloise et en présence d'un public aussi élégant que choisi groupant plus de cent-trente notabilités du monde de la diplomatie, du tourisme, des arts, des sciences, des lettres, de l'industrie et du folklore, une séance d'hommage à Walter Fostier, chef du Service des Relations Publiques et du Protocole de la Radiodiffusion et Télévision Belges, à l'occasion de sa 1.500^e émission radiophonique.

Parmi les personnalités qui avaient tenu à s'associer intimement à cette manifestation, nous avons relevé les noms de MM. Allamanis, consul général de Grèce; Amez-Droz, président du Conseil d'Administration de l'Union Valaisanne du Tourisme, accompagné d'une importante délégation du Valais, Berguer, directeur de l'Office du Tourisme Suisse, Bufquin des Essarts, président de l'Association de la Presse Belge, Cuvelier, administrateur-délégué de la Fédération touristique de la Province de Namur, le comte Thierry de Limburg Stirum et M. van Acker, respectivement président et commissaire général de la Société de l'Ommegang, Devriendt, bourgmestre de Blankenberge, Dubuc, bourgmestre de la loy-sur-Viroin, Dufour, secrétaire permanent de la Fédération touristique du Hainaut, Duwaerts, directeur du Service de Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant et secrétaire permanent de notre Fédération.

Au cours de cette cérémonie, Mlle Stavaux et MM. André Berguer, Eric Legrand et Michel Dubuc évoquèrent, tour à tour, quelques épisodes marquants de la prodigieuse carrière radiophonique du jubilaire, magnifiant, surtout, au-delà des activités débordantes que le héros du jour déploya tout au long de ses dix-huit années d'apostolat au service du tourisme, les étonnantes qualités de ce cœur généreux, attentif aux moindres pulsations de l'humanité.

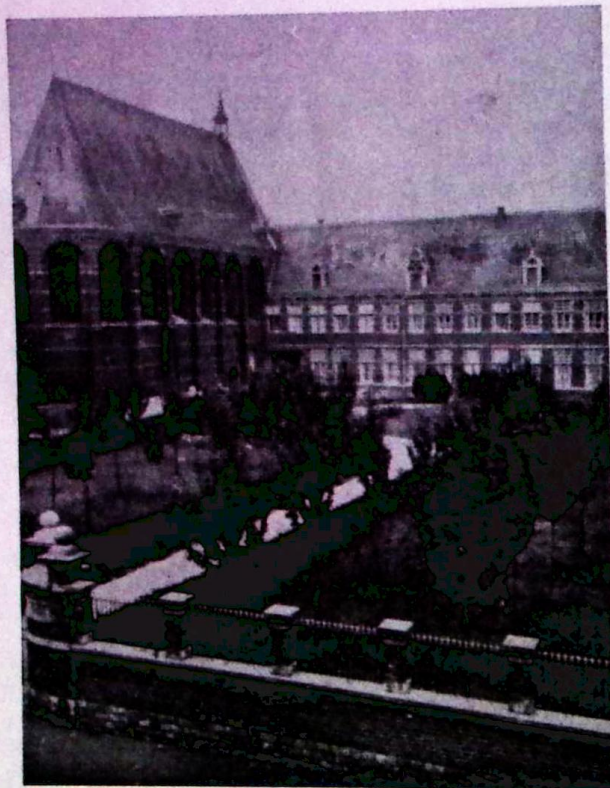
Masquant, à grand-peine, son intense émotion, M. Walter Fostier exprima, avec ce brio étourdissant cette éloquence racée, cet enthousiasme juvénile et ce lyrisme irradiant, que nous lui connaissons, toute sa gratitude et sa foi inébranlable dans la promotion universelle du tourisme.

Cette farde-album, de conception moderne, permettra à chacun de réunir la collection annuelle de notre revue.

Les amateurs peuvent se la procurer au Bureau d'Accueil de la Fédération touristique du Brabant, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles, au prix de 50 francs, ou en versant ce montant au C.C.P. 3857.76.



MONUMENTS CLASSÉS



Chapelle et bâtiment contigu de l'ex-couvent de Cabbeek, Tirlemont, reconstruits de 1665 à 1685. Ils viennent, ainsi que le porche d'entrée de l'ancien couvent (1660) d'être classés par la Commission royale des Monuments et des Sites.



Avril qui pleure, avril qui rit

AVRIL nous est arrivé par le porche immense de l'arc-en-ciel. Cet arc-en-ciel frais, pimpant, si délicatement coloré, ce magnifique arc de triomphe printanier s'était subitement dressé dans l'espace imbibé de mouillure, à travers nuages et vent, lumière et ombre. Nous venions de subir une bourrasque traversée de courants froids. Le soleil pâle se faufila entre les nuages qui ressemblaient à des allèges empanachées de suie, éclaira en partie la terre et le ciel, et l'arche avait surgi sur fond bleu de ciel, avec alentour des panaches floconneux d'une blancheur immaculée. Nous attendions, cœur battant, la venue d'une donzelle-paysanne, cheveux au vent, auréolée d'oiseaux de paradis, marchant sur des tapis de gazon, immatérielle dans sa robe sourire d'espérance, et regardant au-delà du monde les images nouvelles qui venaient à sa rencontre. Le rêve est aussi éphémère que l'arc-en-ciel. Ils disparaissaient, en même temps, effacés par une pluie attiédie et loués par une chorale invisible.

Le soleil de jour en jour a plus de force. Il monte de plus en plus haut dans les airs. Il en devient le maître incontesté. Nous nous soumettons, débordant de vie convalescente, aux prémices de ses jeux chaleureux. Les bourgeons s'ouvrent, éclatent. Les ruisseaux roulent des eaux plus claires. Les bouleaux et les saules se parent de feuilles jaunettes et tendres, les chênes d'un feuillage de cuivre, les marronniers préparent la floraison des chandeliers roux. Les nuits seront plus douces, pleines de joyaux. Elles ont leur soleil : madame la lune qui rit de toutes ses dents à sa ribambelle d'étoiles. Les grenouilles animent les mares. Toute chose est luisante comme le buis vaillant qui couronne le dimanche des Rameaux. Avril renaît gonflé de présages. Mois de la résurrection. Voici la pâquerette. Voici les Pâques de sang. Voici les Pâques fleuries. Après la mort, la vie. Mois des chansons, de l'amour, des nids, des cloches qui sont parties, puis revenues, et qui ne déposeront des œufs que dans les nids d'oiseaux et d'enfants. Voici les oiseaux en fleur : piaillement des moineaux, ou des hirondelles, voix nuancée du rouge-gorge, flûte du merle, chant serin de l'alouette (cet oiseau de la lumière), phrases limpides de la fauvette, fusées du pinson, fraîcheur du chardonneret, notes sautillantes de la grive, mystérieuse poésie du coucou, strophes émouvantes du rossignol (ce grand artiste des nocturnes)... Voici les arbres en fleurs, les bouquets des vergers. Un petit vent sage se balade dans les campagnes gonflées de sèves et de baumes. L'air sent l'odeur grise de l'eau, noire des bois, verte des prés, rose des pêcheurs, blanche des poiriers, brune de la terre, violette des lilas... Il y a quelques jours sont pas-

sées des oies sauvages, en bandes serrées, volant du sud au nord.

L'homme se sent végétal, pur, devant le spectacle princier de cette saison d'exaltation souveraine. Les jours sont tellement beaux par eux-mêmes qu'il est inutile d'y ajouter quoi que ce soit pour en remplir plus intensément le cours. Sortir de leur climat serait trahir la ligne de notre vie. Mais il faut avoir le don d'y rentrer, le pouvoir

de le comprendre, de se l'assimiler, et de s'abstraire. Dans ces conditions essentielles, chaque minute vécue vaut les plus belles pierres précieuses arrachées aux entrailles de la terre. Le Christ n'aura jamais fini de mourir sur la croix. Et de monter au ciel. Et de renaître sur la paille. Comme le printemps qui est là, qui partira, qui reviendra. Comme l'homme. Comme la vie.

Paul DEWALHENS.

AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS -

Un prix de sculpture

Un prix quinquennal de peinture ou de sculpture d'un montant de 25.000 francs a été institué par le Conseil communal de Saint-Gilles-les-Bruxelles.

Ce prix sera réservé en 1964 aux sculpteurs. Les concurrents doivent être de nationalité belge et domiciliés à Saint-Gilles depuis au moins un an à la date de l'ouverture du concours, fixée au 1er mai 1964.

Le concours sera ouvert du 1er mai au 31 mai 1964.

Les participants au concours présenteront une œuvre sculptée en matériaux durs, (plâtre exclu) sans limitation de dimensions.

L'œuvre devra constituer l'exemplaire original et unique.

Elle devra être créée et réalisée par le concurrent seul.

Il n'est pas imposé de sujet.

L'œuvre ne pourra être signée, mais elle sera marquée d'une devise, au choix du concurrent.

Une enveloppe, scellée, avec suscription de la même devise accompagnera l'envoi de l'œuvre. Cette enveloppe devra contenir un certificat de bonne conduite vie et mœurs, l'identité, l'adresse et le lieu et date de naissance du concurrent, ainsi que le titre de l'œuvre.

Celle-ci, accompagnée de l'enveloppe, sera déposée dans le courant du mois de mai, à l'administration communale de Saint-Gilles, service de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, place Maurice Van Meenen, où les intéressés peuvent prendre connaissance du texte complet du règlement de ce concours.

Le Grand Prix de Rome de Peinture

Le concours dit « Grand Prix de Rome de Peinture » aura lieu dans le courant de l'année 1964. Sont autorisés à participer à ce concours tous les artistes belges qui sont âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier 1964. Les candidats doivent se faire connaître avant le 1er juin 1964 au ministère de l'Education nationale et de la Culture, à Bruxelles.

Modernisation de la route Bruxelles-Keerbergen

La modernisation de la route Bruxelles-Keerbergen commencera dans le courant de l'année. La partie de la chaussée d'Haecht qui traverse la zone urbaine deviendra une artère à deux bandes de circulation. Des travaux d'aménagement seront exécutés sur le tronçon entre l'avenue Bordet et l'entrée de la plaine d'aviation d'Evere, jusqu'au boulevard de la Woluwe.

Le camping en Belgique

En Belgique, les terrains mis publiquement à la disposition des campeurs ou aménagés pour les recevoir sont soumis à l'autorisation du bourgmestre de la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés.

Le bourgmestre ne délivre l'autorisation qu'après avoir vérifié si le terrain de camping répond aux conditions réglementaires et sur avis favorable de l'inspection d'hygiène.

Le Commissariat Général au Tourisme, boulevard de l'Impératrice, n° 7, Bruxelles 1 (gare Centrale), fournit sur simple demande un exemplaire du dépliant « Le Camping en Belgique - 1964 », document pratique, qui contient, outre une carte détaillée, toutes indications utiles concernant 280 terrains de camping autorisés.

Dans la presse périodique

Réunis à la Maison de la Presse à l'occasion de leur 70^e assemblée générale annuelle, les membres de l'Association des Journalistes Périodiques Belges et Etrangers, placée sous la présidence d'honneur de M. Paul Struyé, Ministre d'Etat, ont constitué comme suit, pour l'exercice 1964-1965, leur Conseil d'Administration :

Président : M. Arthur Desguin; Vice-Présidents : MM. Eric Legrand et Jacques Trempont; Secrétaire Général : M. Léopold Blauwet; Secrétaire : M. Guy Depas; Trésorier : M. Auguste Duchesne; Syndics : MM. Joseph De Roover, Paul Scarcériaux, Fernand Mangioni, Mmes Mangon-Patris et M. Penen; Administrateurs : MM. Marcel Balot, Walter Lauwers, Paul Fabo, René Blockouse, le Baron Léon Capelle, André Cas, le Comte Baron Brouchoven de Bergeyck, Willy Ledune, L. de Brouchoven de Bergeyck, Willy Ledune, Mme Geneviève Grand'ry, le R.P. F. Feller et M. Carlo Segers.

Le concours littéraire de la Province de Brabant pour 1964

Le concours littéraire de la Province de Brabant pour 1964 est réservé à la poésie. Les concours ultérieurs seront respectivement réservés à la littérature dramatique (1965) aux romans et nouvelles (1966) et aux essais (1967).

Le concours vise à l'attribution de deux prix littéraires, chacun d'un montant de 20.000 F affectés respectivement aux œuvres écrites en langue française ou en langue néerlandaise.

Les manuscrits, ainsi que les œuvres publiées après le 1er janvier 1960, doivent être adressées en triple exemplaire avant le 1er juin 1964 à M. le Gouverneur de la Province de Brabant, rue du Chêne, 22, Bruxelles, où les intéressés peuvent se procurer le texte complet du règlement du concours.

Ixelles se transforme...

Le 22^e concours photographique, organisé sous le Haut patronage de l'Administration communale d'Ixelles et de diverses Fédérations Touristiques Provinciales, par l'U.C.A. Ixelles, syndicat d'initiative générale, sous la présidence d'honneur de M. Charles JANSSENS, Bourgmestre, est accessible à tous les amateurs.

Il a pour thème :
1°) Ixelles se transforme.
2°) Sites touristiques et monuments en Brabant et ailleurs dans le monde.

Les photos devront présenter un caractère artistique certain. Le jury tiendra compte de l'originalité, de la réalisation technique et du caractère documentaire.

Plus de 5.000 F de prix seront attribués aux lauréats. La Fédération Touristique du Brabant alloue un prix de 1.000 F pour une série de 4 photos. La Ville de Malines offre un prix à la meilleure photo de la ville.

Les envois devront parvenir franco par voie postale ou par porteur au secrétariat de l'U.C.A., rue du Maelbeek, 3, à Bruxelles 4, au plus tard le 18 avril 1964.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. COLET, A. Président de l'U.C.A., secrétaire du Mundaneum-Belganum, 3, rue du Maelbeek, Bruxelles 4.

« Messe et Tourisme »

Le Guide « Messe et Tourisme » édité par J. Félix et Fils de Bruxelles, vient de sortir de presse.

Le but des éditeurs a été de donner au touriste d'abord, et au touriste chrétien en particulier, l'occasion de leur faire connaître les localités de Belgique et quelques-unes de l'étranger, où ils pourront lors de leurs déplacements ou périodes de séjour, satisfaire à leur devoir dominical.

Il a été visé à une exactitude rigoureuse quant aux heures des Messes et le guide contient l'histoire ou des descriptions originales de nombreux sanctuaires.

Toutes les localités décrites sont classées par ordre alphabétique et en fin de volume on trouvera les villes des pays étrangers bordant nos frontières, et qui sont soit proches de la Belgique, soit situées sur les grands axes de communication.

Des expropriations à Machelen

Il est procédé à l'heure actuelle à Machelen aux premières expropriations pour la construction du futur Ring de Bruxelles.

On sait que cette autoroute reliera le rond-point de Diegem au tronçon de Ring qui existe déjà entre le rond-point de Grand-Bigard et l'autoroute d'Anvers.

Notre-Dame de Pierre, ancienne léproserie Saint-Maur



Drapelet de pèlerinage de Notre-Dame de Pierre ou

NOTRE-DAME DE PIERRE, ancienne léproserie Saint-Maur, date du XIV^e siècle. Elle fut bâtie le long de la vieille voie romaine Tongres-Tirlemont, à courte distance des trois tumuli. Cette chapelle fut inaugurée en 1331, le lendemain de l'Ascension. Elle a été bâtie alors que les maisonnettes des lépreux existaient déjà, celles-ci à une distance de 24 pieds du chemin, ainsi qu'on l'exigeait en ce temps-là des léproseries. L'ermite habitait une annexe de la basse-nef et recevait une rente annuelle de la caisse des Pauvres de Grimde, de la Table du St-Esprit de Tirlemont, et des dons divers en argent et en nature de la part des particuliers.

La dévotion à saint Maur († 584), disciple de saint Benoît, qu'on invoque contre les maladies infectieuses, la lèpre, les membres cassés, la paralysie, les maux de tête provoqués par les peines morales surtout, tomba assez vite dans l'oubli au XVII^e siècle, époque où la lèpre disparut de nos contrées. La chapelle fut une première fois saccagée en 1489 par les troupes d'Albert de Saxe, et restaurée en 1502. Par la suite, elle fut autant de fois saccagée que Tirlemont même, par les armées étrangères.

C'est en 1630 qu'elle reçut le nom de N.-D. de Pierre, en l'honneur d'une statuette de la Vierge assise (0,30 cm de hauteur), sculptée grossièrement, et qui fut assez rapidement célèbre par les miracles qu'elle accomplissait. L'endroit fut tellement visité qu'on l'appela longtemps « le petit Montaigu ». L'abbaye d'Heylissen y préleva la dime, tout comme l'église St-Pierre, jusqu'au XVIII^e siècle.

La chapelle fut restaurée en partie en pierres d'Overlaer et en briques, en 1699. La porte d'entrée est de style Renaissance. Elle a 15 m sur 8 m et est surmontée d'un petit clocheton. Elle fut reliée à l'ermitage bâti près de la chapelle par un couloir couvert et suspendu.

Dessiné par Fons Stels, 1964.
Imprimerie Honinckx, Tirlemont.

Saint Maur fut installé dans une niche de la basse-nef, au-dessus d'un autel. En 1705 on trouva dans la chapelle un bébé abandonné auquel on donna le nom de Maria vanten Steen.

La statuette de N.-D. de Pierre fut brisée par les républicains en 1798. Il en existe un fragment de la tête, conservé parmi les reliques du couvent des Sœurs Annonciades. Vendue comme bien national, pour 13.500 livres, elle fut rendue au culte en 1806, et donnée par les héritiers à la fabrique d'église de Grimde en 1837. En 1906 on y ajouta une sacristie. Le 18 août 1914 des habitants de Grimde y furent enfermés comme otages par les Allemands.

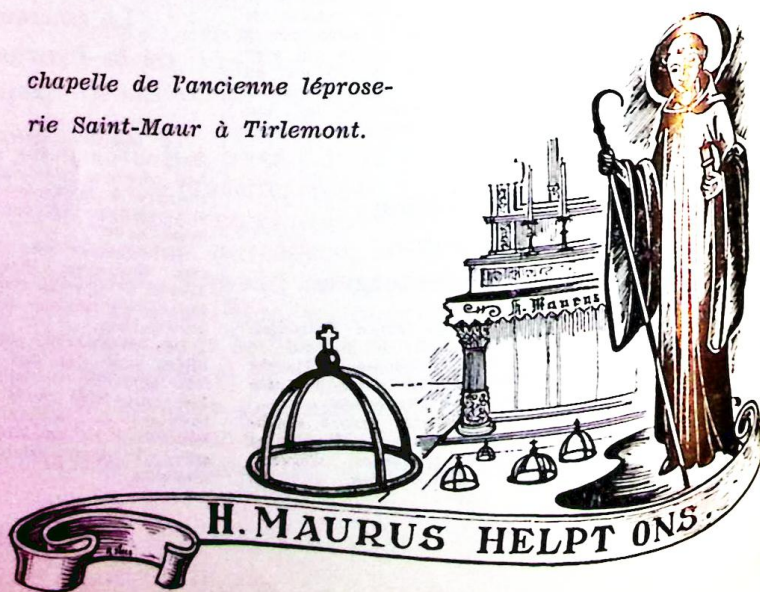
Alors que saint Maur est honoré par l'Eglise le 15 janvier, la chapelle est visitée et fréquentée pendant la *treizaine*, dans la nuit du 16 au 17 janvier, par les gens de la région, et un peu plus tard, dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, jour du fameux pèlerinage d'Hakendover, surtout par les gens de la Campine, du Limbourg et de la Hollande. Les participants à la *treizaine* en l'honneur du Christ qui fut le treizième maçon lors de la construction de l'église d'Hakendover, suivent treize fois le parcours de la chapelle de Grimde à l'église d'Hakendover par l'antique chemin de terre parallèle à la chaussée Tirlemont-St-Trond. Quand les pèlerins ont réussi la *treizaine* treize années consécutives, ils reçoivent à Hakendover un diplôme et une médaille commémorative, objets qui seront honorés comme souvenir précieux de leur performance sportive et pieuse.

La *treizaine* est favorable au bétail.

Saint Maur est associé par les circonstances au pèlerinage d'Hakendover. A Notre-Dame de Pierre on l'invoque contre la migraine particulièrement. Celui qui en souffre s'agenouille sur une marche de l'autel consacré au saint et se pose sur la tête une des vieilles couronnes en fer ou de cuivre qu'il s'est choisie dans une collection de petits, moyens et grands modèles. Le remède est radical, la foi et l'humilité aidant. Il est à conseiller, pendant qu'on récite ses prières, de brûler une bougie et de faire offrande de monnaie au brave, au vieux, et au si sympathique saint Maur.

P. D.

chapelle de l'ancienne léproserie Saint-Maur à Tirlemont.



CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

AVRIL

- 1 BRUXELLES : Musée provisoire d'Art Moderne, (1, place Royale), exposition « aquarelles, gouaches et pastels, du XIX^e siècle à nos jours ». Jusqu'au 19 avril.
- 2 LOUVAIN : Eglise St-Pierre. Concert de carillon par R. Van Steenwegen. Tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 et tous les dimanches de 12 h 30 à 13 h 30.
- 4 BRUXELLES (Centre international Rogier) : 6^{me} salon Photo-Ciné (Jusqu'au 12 avril).
- 5 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (rue Marché-aux-Herbes-Potagères, 89, à 10 h) : « Rome éternelle (la ville ancienne, la cité moderne, les trésors d'art) un reportage de René Briade.
- 10 BRUXELLES : Office provincial des Artisanats et Industries d'art du Brabant, 6, rue St-Jean. Exposition : « L'art floral » (jusqu'au 18 avril). Tous les jours de 10 à 18 h; samedi et dimanche de 14 à 18 h.
- 11 BRUXELLES : Palais des Beaux-Arts. — XXXIII^e gala du Folklore Wallon (19 h 30). A minuit : bal.
- 12 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (chaussée de Louvain, 38, à 10 h) : « La Grèce », par Gaby Bailly.
- 15 WATERMAEL-BOITSFORT : Floraison des cerisiers du Japon, pruniers et pommiers sur le plateau des Trois Tilleuls (unique en Europe). Aux environs du 15 avril.
- 18 IXELLES (Salle Mercélis) : Le Théâtre « Comedy ». Représentation gratuite.
- 19 VILVORDE : Ouverture de la Kermesse de la Consolation. Sortie des Géants (« De Reus — de Reuzin — Janneke et Mieke »). Cet Ommegang date du XV^e siècle.
- 20 VILVORDE : Grand concours agricole national.
- 23 BRUXELLES : Office provincial des Artisanats et Industries d'art du Brabant, 6, rue St-Jean. Exposition : « La Gravure sur métaux » (jusqu'au 9 mai).
- 26 GREZ-DOICEAU : Procession de cavaliers. « Chevauchée de Saint-Georges ». NIVELLES : Journée des Ecrivains du Tourisme. HAMME-MILLE : Procession folklorique de Saint-Corneille (avec cavaliers et chars). Sortie à 10 heures.

30 BRUXELLES (Palais du Centenaire, Heyssel) : 37^e Foire Internationale, du 30 avril au 11 mai.

La foire sera accessible tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, de 10 à 18 heures. Une soirée spéciale est prévue pour le mercredi 6 mai; à cette occasion, les portes des Palais seront ouvertes de 10 à 22 heures.

Des milliers de firmes étrangères et belges ont été invitées à cette grande confrontation économique et les Gouvernements étrangers ont été pressentis en vue de leur participation officielle.

Dès à présent, une participation importante de la République Populaire de Roumanie est assurée et d'autres nations ont déjà annoncé leur intention d'être présentes.

Ainsi, au printemps prochain, les grands halls du Centenaire serviront de point de rencontre à l'offre et à la demande dans des domaines aussi variés que la mécanique, l'électricité, le bâtiment, le home, la radio-T.V., le chauffage, les articles de luxe, la céramique, la verrerie, la cristallerie, les jeux et les jouets, les appareils électro-ménagers, etc...

Le Salon de l'Emballage y tiendra sa 16^e session, placée sous le signe du conditionnement moderne, dont l'évolution est remarquable.

MAI

1 DANS TOUT LE PAYS : Fête du travail — Cortège et festivités.

BRUXELLES : Office provincial des Artisanats et Industries d'art du Brabant, 6, rue St-Jean. Exposition : « Gravures sur métaux » (jusqu'au 9 mai).

BRUXELLES : Palais du Centenaire, Heyssel : 37^e Foire internationale. Jusqu'au 11 mai.

MONTAIGU : Pèlerinage à Notre-Dame (du 1^{er} mai au 8 novembre).

WATERMAEL-BOITSFORT : Féerie lumineuse à l'occasion de la floraison des Cerisiers du Japon. Jusqu'aux environs du 10 mai.

3 MARBAIS : Procession religieuse et folklorique de la Sainte-Croix (départ à 4 h du matin).

La procession se rend à Villers-la-Ville, où une messe est dite pour la foule des pèlerins qui ont chanté pendant des heures précédés d'une cavalcade de chevaux et d'un groupe de tambourinaires.

GRAND-BIGARD : Procession des reliques de Sainte Wivine.

Après la messe solennelle se déroule la procession dans laquelle les reliques de sainte Wivine sont portées avec dévotion. Sainte Wivine est très vénérée. Elle est invoquée comme patronne spéciale contre les maux de gorge et des yeux, la pleurésie, les tumeurs, la grippe et les maladies du bétail.

NIVELLES : Fêtes communales du printemps, qui se déroulent aussi le 7 mai, jour de l'Ascension et le dimanche 10 mai.

LOUVAIN. Eglise St-Pierre : Concert de carillon par R. Van Steenwegen. Tous les dimanches de 12 h 30 à 13 h 30 et tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30.

7 **DANS TOUT LE PAYS** : Célébration de Rerum Novarum.
NIVELLES : Braderie.

9 **JETTE** (Hôtel Communal) : Exposition de peinture, sculpture et photog. Haulot.
Jusqu'au 24 mai.

10 **BRUXELLES** : En l'église Notre-Dame du Sablon à 10 h, messe des Roys du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.

VILLERS-LA-VILLE : Procession renommée à Notre-Dame des Affigés.

Elle se déroule vers 10 h 30. Notre Dame est priée pour tous les maux. D'innombrables ex-voto ont marqué au cours des siècles la reconnaissance des malades; ils étaient autrefois dans la belle église où l'on peut admirer le « Retable de la Mort de la Vierge ».

SAINT-JOB (Uccle) : Procession de St-Job.

Sortie après la grand-messe de 10 heures. L'église contient un superbe tableau de Crayer, représentant « La Tentation de Saint-Job ». Le Saint est invoqué contre la mélancolie, les blessures mais surtout contre les ulcères.

15 **NIVELLES** (Hôtel de Ville) : Exposition œuvres artistes nivellois (Cercle Culturel).
Jusqu'au 25 mai.

17 **HAL** : Cortège historique de Notre-Dame de Hal et Foire de Pentecôte.

GRIMBERGEN : Procession de St-Servais. Elle se déroule vers 11 h 30, après la grand-messe.

INCOURT : Pèlerinage annuel à la chapelle Ste-Raguenule.

Raguenule refusa le mariage que ses parents voulaient lui imposer et s'enfuit dans la forêt où elle mourut dans des circonstances mystérieuses, en 650. Une fontaine aurait surgi à l'endroit de sa mort. On s'y rend en procession dans le courant de l'après-midi. Le curé bénit l'eau au contact des reliques de Raguenule et les pèlerins en puisent pour combattre les maladies fiévreuses et d'hydropisie.

18 **LEAU**. Procession et pèlerinage en l'honneur de saint Laurent.

OPHAIN (Bois-Seigneur-Isaac) : Pèlerinage au Saint-Sang de miracle.

Après la grand-messe de 10 heures. La manifestation dure toute la journée. La tradition nous rapporte qu'en l'an de grâce 1405, pendant que Pierre Oost, curé de Haut-Ittre, célébrait la messe, l'hostie se mit à saigner sur le corporal lequel est demeuré depuis objet de vénération pour les fidèles. On l'invoque pour la guérison de l'hémorragie ou saignements plus bénins. Le reliquaire qui contient le corporal est une belle pièce d'orfèvrerie datant de 1550.

22 **NIVELLES** (Collégiale) : Concert spirituel R.T.B.

23 **SCHAERBEEK** (Dailly) : Bals populaires.
Jusqu'au 30.

24 **SAINTEES** : Procession avec le char transportant la châsse de Sainte-Renelde. Sortie de cavaliers.

Cette procession folklorique à laquelle participent un très grand nombre de cavaliers, entourant les reliques, se met en route dès 7 heures du matin pour parcourir les communes avoisinantes de Bierghes, Quenast, Rebecq et Petit-Enghien. Cette grande fête populaire qui attire un public fort nombreux débute le samedi à 20 h lorsque la Fanfare communale et royale Ste-Cécile et la clique des tambours rehaussent l'éclat de la mise en char de la châsse de Ste-Renelde. A Saintes, existe le puits Sainte-Renelde où les pèlerins viennent puiser de l'eau qui aurait des vertus ophtalmiques.

OPHAIN (Bois-Seigneur-Isaac) : Procession en l'honneur de N.-D. des Belles Pierres.

Notre-Dame des Belles Pierres, coquet édifice perdu dans la campagne, possède une jolie statue de la vierge, du XVI^e siècle, considérée comme miraculeuse.

28 **BRUXELLES** : Fête-Dieu. Une messe en plein air est célébrée à la Grand-Place à 20 h 30. Elle est suivie d'une procession aux flambeaux qui remonte vers la cathédrale Saint-Michel.

L'armée collabore à cette manifestation.

29 **BRUXELLES** : 500^e anniversaire de la convocation par Philippe le Bon des Etats-Généraux des anciens Pays-Bas.

Un cortège se formera au Palais d'Egmont et descendra vers la Grand-Place où la joute dite « de la dame inconnue » que Philippe le Bon organisa au printemps de l'an 1464 sera reconstituée (20 h 30).

31 **IXELLES** : Sortie-collecte carnavalesque organisée par le Cercle Royal Philanthropique « L'Elan ».

SCHAERBEEK : Tir du « Roy » de la « Gilde St-Sébastien ».

Les membres de cette gilde qui compte 365 ans d'existence participent, le matin à la Procession de St-Servais. Habillés de noir, coiffés du haut de forme, portant cravate et gants blancs, ils ouvrent le cortège. L'après-midi à 14 h 30, au Parc Josaphat, se déroule le concours annuel du tir au « Roy ». La coutume veut — et elle est respectée — que le vainqueur paye à boire aux membres, à la porte d'entrée de trois cafés.

BRUXELLES : Eglise des Minimes. Procession en l'honneur de N.-D. de Lorette à la fin de la grand-messe (11 heures).

Les serres royales de Laeken

Les serres royales de Laeken seront accessibles au public, de 14 à 18 heures, les jours suivants : Samedi 2 mai; Dimanche 3 mai; Jeudi 7 mai (Ascension); Dimanche 10 mai (fête des mères); Lundi 11 mai; Mercredi 13 mai; Dimanche 17 mai (Pentecôte); Lundi 18 mai.

L'entrée se fera par la porte du débarcadère privé, avenue du Parc Royal, près du Gros-Tilleul.

Au Royal Euterpe

Samedi 9 mai, à 20 heures, au Palais des Beaux-Arts, 3^e spectacle. Au programme : « Une mort sans importance », 3 actes d'Yvan Noé. Location : J. Louvois, 39, rue au Beurre, à partir du 20 avril, entre 11 h et 12 h 30. Tél. : 11.06.79.



Après avoir, du 21 février au 6 mars dernier, émerveillé des milliers de Bruxellois, tant par son savant éclectisme que par la qualité tout à fait exceptionnelle des œuvres présentées, notre exposition

ART ET TOURISME EN BRABANT

a déployé ses fastes prestigieux au Musée de l'Etat à Luxembourg. Inaugurée, le 14 mars, par M. Bertrand, ministre des Communications, en présence de M. Haulot, commissaire général au Tourisme et d'une foule de notabilités belges et luxembourgeoises, cette brillante manifestation qui s'est prolongée jusqu'au 22 mars, aura, croyons-nous, plaidé avec éloquence la cause du tourisme brabançon.

Voici quelques « moments » saisis lors de la version bruxelloise.

En haut, à gauche : le magnifique pied de chandelier en laiton (1575), transformé en lutrin, provenant de l'église Saint-Etienne à Braine-l'Alleud et que semblent convoiter deux de nos gracieuses hôtesse. A l'arrière-plan, le « Mariage de Tobie », d'après les cartons de Pierre Coecke et prêté par le Domaine de Gaasbeek.

En haut, à droite : deux ravissantes statuettes en bois (XIV^e siècle) provenant de Tourinnes-la-Grosse, un coffre ancien en métal (XVI^e siècle) de Braine-l'Alleud et trois curieuses bassinoires (1690) prêtées par le Musée d'Archéologie de Nivelles.

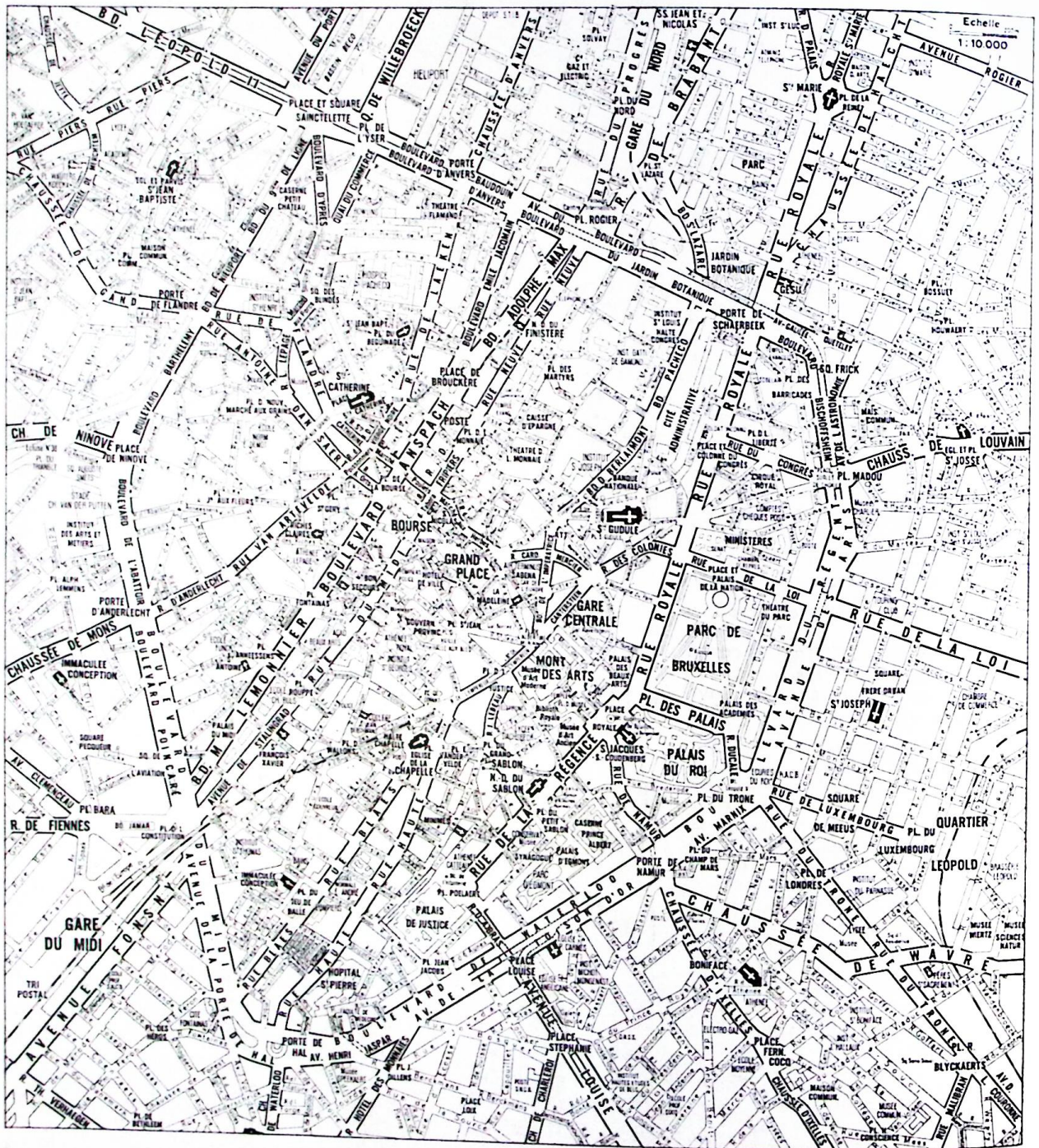
Au centre, à droite : statue en bois très expressive (XVI^e siècle) en provenance de Braine-l'Alleud et chape admirable (1555) appartenant au trésor de l'église Saint-Léonard à Léau.

En bas, à droite : Quelques boulets, encadrant les sabres du général Cambronne et du duc de Brunswick, évoquant l'épopée de 1815. Prêt du Musée du Caillou, à Vieux-Genappe.



BRUXELLES

CENTRE VILLE



Cliché : Guide de l'Automobiliste
Bruxelles